

**L'éditorial  
d'Arlette  
Laguiller**  
p. 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE  
OUVRIÈRE**  
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1941 - 14 octobre 2005 - prix : 1 €

**Vive  
les travailleurs  
de la SNCM !**



**Logement  
Un droit  
pour tous !**  
p. 6 et 7

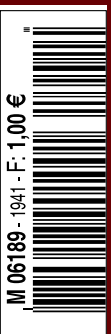
**Immigration  
Le pouvoir  
de nuisance  
de Sarkozy**  
p. 4

**Ceuta et Melilla  
Les barbelés  
de l'Europe**  
p. 2

**Allemagne**

p. 8

**Droite et gauche prêtes à poursuivre  
ensemble une politique antiouvrière**



## Sommaire

### Leur société

- p4**
- Sarkozy et l'immigration
  - Paris, nouvelle rafle anti-immigrée
  - Villepin a une idée sur les salaires et emplois dans la fonction publique
  - Executive Life : la belle vie pour les milliardaires
- p5**
- Le programme de Fabius
  - Chirac soutient Karzaï
  - Nobel de la paix...impérialiste
- p12**
- Gaz : les prix flambent
  - Enfants handicapés : une loi sans moyens

### Logement

- p6**
- Le droit au logement correct incompatible avec le capitalisme
- p7**
- Logement social : une source de profits
  - Aubervilliers : plus de familles qui campent dans la rue
  - Créteil : diminution des logements sociaux

### Tribune

- p6**
- La politique de Le Pen est au pouvoir

### Dans le monde

- p8-9**
- Allemagne : la "grande coalition" au service du capital
  - Etats-Unis : Victimes du cyclone et incurie des autorités
  - Belgique : une journée de grève réussie
- p10**
- Indonésie-octobre 1965 : massacre des communistes
  - Espagne : nouveau statut de la Catalogne un leurre

### Dans les entreprises

**p11,13,14,15**

- Connex-Nancy : grève
- 15 octobre manifestation des victimes de l'amiante
- SNCF, RTM, la grève
- Renault Flins : Villepin préfère les robots aux ouvriers
- Virgin Grands Boulevards Paris : licenciements
- Auchan Grande-Synthe
- Coveright Arches
- Sanofi-Atlantis : dégradation des conditions de travail
- Téléperformance : grève
- Pantin : mobilisation réussie du personnel des services
- Cité des Courtilières : échec à une expulsion

# Pour ne pas oublier le 17 octobre 1961

Le collectif « 17 octobre 1961 » appelle cette année encore à un rassemblement pour commémorer cette journée où plusieurs centaines de manifestants algériens furent tués en plein Paris.

Dans son communiqué, le collectif rappelle que « la colonisation a été émaillée,

jusqu'au cœur de la métropole, de crimes et de massacres qui font partie de son histoire, contrairement à l'affirmation de la loi du 23 février 2005, dont l'article 4 prescrit l'enseignement du « rôle positif de la présence française outre-mer, notamment en Afrique de Nord ». Le 17 octobre 1961, des

dizaines de milliers d'Algériens manifestaient à Paris, pacifiquement, contre le couvre-feu raciste dont ils étaient l'objet, et plusieurs centaines ont été massacrés »

« Pour réclamer la reconnaissance officielle de la part des hautes autorités de la République de ce crime d'État et

demander à son sujet la vérité et la justice »,

le collectif appelle au rassemblement

**le 17 octobre 2005  
à 18h30 sur le Pont  
Saint-Michel à Paris**

Lutte Ouvrière s'associe à cet appel.



Les Algériens sur les grands boulevards, face aux gardes mobiles.

## • Lycées

### Contre les sanctions pour délit de manifestation

Le 6 octobre dernier, un étudiant arrêté lors du mouvement lycéen du printemps dernier était condamné à trois mois de prison avec sursis et 1 400 euros de dommages intérêts. D'autres l'avaient été avant lui, à Paris, à Bayonne, au Mans, pour des motifs tels que « crachat » ou « jet de mottes de terre », ou encore pour avoir occupé leur lycée pendant le mouvement. D'autres vont l'être encore. Cinq lycéens sont mis en examen pour avoir occupé l'inspection académique de Bobigny. Huit autres lycéens

et un professeur sont, eux, mis en examen pour l'occupation d'une annexe du ministère de l'Éducation nationale.

Le « Collectif de soutien contre la répression du mouvement lycéen » appelle à la mobilisation et à l'action contre cette politique de sanctions judiciaires et de répression. Il appelle à l'arrêt des poursuites et à l'annulation de condamnations injustifiées.

Lutte Ouvrière soutient cette protestation.

## Gabriel Cohn-Bendit et *Libération* condamnés pour diffamation envers Lutte Ouvrière

Jeudi 6 octobre 2005, la cour d'appel de Paris a condamné Gabriel Cohn-Bendit et le journal *Libération* pour diffamation envers Lutte Ouvrière, pour un article intitulé « *Arlette n'est pas une sainte* » paru dans *Libération* le 5 avril 2002, juste avant les élections présidentielles.

La cour d'appel a infirmé le jugement de première instance qui avait relaxé Serge July, directeur de publication de *Libération*, et Gabriel Cohn-Bendit. Ceux-ci sont

condamnés à verser 3 000 euros à titre de dommages-intérêts et frais de procédure, pour diffamation publique envers Lutte Ouvrière.

La cour d'appel, après avoir noté que cet article comportait « certaines outrances de langage », a considéré que « les auteurs laissent entendre que le parti Lutte Ouvrière bénéficie d'un financement illégal », ce qui amenait le lecteur de l'article « à soupçonner une connivence entre le parti politique et (des) sociétés, la rémunération d'emplois fictifs et un recel d'abus de bien sociaux ».

Il s'agit bien pour la cour « d'une imputation diffamatoire ».

Par ailleurs la cour d'appel a refusé d'accorder l'excuse de bonne foi aux deux inculpés, qui la revendiquaient.

À noter que cette condamnation contre *Libération* et Gabriel Cohn-Bendit vient après une autre condamnation à leur encontre, à propos d'autres allégations du même article, par la 17<sup>e</sup> chambre correctionnelle de Paris pour dif-

famation envers Robert Barcia, alias Hardy, qui, lui aussi, avait été mensongèrement mis en cause.

Ces dernières allégations, reprises quelques jours plus tard, en avril 2002, sur la chaîne Canal +, dans le cadre d'une émission de Karl Zéro, par le journaliste Victor Robert, avaient abouti à la condamnation de la chaîne et du journaliste pour diffamation publique envers Robert Barcia alias Hardy, par la cour d'appel de Paris dans un arrêt du 24 mars 2005.

## LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyiste)  
membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 43 65 58 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Éditions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Éditions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :

www.lutte-ouvriere.org  
www.union-communiste.org  
e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20  
Télécopie : 01 48 10 86 26

### Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :  
**LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS**

**ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
Ci-joint la somme de : \_\_\_\_\_  
par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	21 €
USA, Canada	35 €	70 €	25 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	32 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

# Vive les travailleurs de la SNCM !



À l'heure où nous écrivons la grève des travailleurs de la SNCM entre dans sa quatrième semaine. Ils n'acceptent pas la privatisation de leur entreprise et les 400 suppressions d'emplois qui vont avec. Leur courage et leur combativité méritent le respect de l'ensemble des travailleurs.

Au début, c'est une privatisation pure et simple qui a été annoncée, mais la détermination des grévistes a amené le gouvernement à reculer en annonçant qu'il garderait 25 % du capital, puis que la participation des salariés passerait à 9 %. C'est encore la détermination des grévistes qui a imposé la libération des marins du *Pascal-Paoli*. Le gouvernement vient de promettre qu'il n'y aura pas de licenciements secs et que l'entreprise ne sera pas démantelée.

Mais en même temps il agite la menace du dépôt de bilan et de 2 200 licenciements, si le travail n'a pas repris avant vendredi soir.

Malgré tout cela, les travailleurs de la SNCM continuent. Ils ont raison de penser que même une participation de l'État à 25 % n'empêchera pas des suppressions d'emplois puisque 100 % de participation, comme c'est le cas jusqu'à nouvel ordre, ne les ont pas empêchées. Et chaque travailleur sait que la promesse de « pas de licenciements secs » n'empêche pas des propositions de mutation, qui reviennent au même.

Les ministres se succèdent à la télévision pour mener une campagne de propagande contre la grève et les grévistes. Des patrons pleurent sur les millions d'euros que les grèves leur font perdre. Ce qui prouve au moins que ces millions, ils ne les gagnent que grâce au travail de tous ceux qui participent à la production comme au transport de leurs marchandises. Les politiciens vitupèrent contre « la minorité violente » qui bafouerait la démocratie en tenant en « otage » l'économie.

Minorité, les grévistes ? Mais, lorsque le chef du gouvernement décide d'attribuer la SNCM, dont la valeur est estimée à 450 millions d'euros, pour la somme de 35 millions d'euros au PDG d'un fonds de spéculation, son ami

personnel, en promettant de surcroît que l'État prendra en charge le paiement des dettes et les frais des licenciements prévus, contre la volonté non seulement des travailleurs de la SNCM, mais de toute une région, qu'est-ce donc si ce n'est une poignée d'individus qui imposent leur diktat à tous ?

Violents, les grévistes ? Mais annoncer des centaines de licenciements, c'est-à-dire autant de travailleurs poussés au chômage, n'est-ce pas une violence contre ces travailleurs et contre leurs familles ?

Pour la bourgeoisie, lorsqu'une grande entreprise, publique comme la SNCM ou privée comme Hewlett-Packard, décide de mettre à la rue des centaines de travailleurs, c'est normal. Mais que les travailleurs menacés se défendent, c'est une violence inadmissible.

Et combien d'autres mensonges pour essayer de dresser l'opinion publique contre les travailleurs de la SNCM ? Les subventions versées à la SNCM constitueraient un « gouffre » que l'État ne peut plus supporter ? Pourquoi donc le déficit de la SNCM, service public utile en direction de la Corse et du Maghreb, serait-il insupportable ? Mais il n'est pas question de toucher au programme d'avions de combat *Rafale*, cher à Dassault... et surtout coûteux pour les contribuables, alors qu'il creuse un gouffre autrement plus important dans le budget !

Sous la pression, certaines organisations syndicales, FO et la CGC, qui comptent de nombreux officiers dans ces rangs, ont fini par appeler à la reprise du travail. Lors d'une assemblée générale des sédentaires, la reprise du travail a été demandée par le représentant de la CGT. Les marins doivent à leur tour être consultés de la même façon.

Quoique décident ceux de la SNCM, leur lutte mérite le respect de tout les travailleurs.

Le patronat et le gouvernement, auraient bien voulu avoir affaire à des travailleurs qui acceptent en silence les coups qu'on leur donne !

Eh bien, les travailleurs de la SNCM ne l'ont pas entendu ainsi ! Ce sont eux qui ont raison !

**Arlette LAGUILLER**

## • Pakistan

# Une fois encore, une catastrophe naturelle engendre une catastrophe sociale

Le bilan provisoire du tremblement de terre qui a frappé le Pakistan, la région du Cachemire sous son contrôle et un peu le Cachemire indien fait état de 40 000 morts et de centaines de milliers de blessés rien que pour le Pakistan. Des millions de personnes sont maintenant sans abri, sans eau et sans nourriture.

Des villages, des routes ont été anéantis. On trouve difficilement de l'essence, il n'y a plus ni eau ni électricité. Les victimes en sont réduites à manger les rares fruits existants et à chercher des

torrents dans les montagnes pour y boire. Des jeunes sont morts dans l'écroulement de leur école. Beaucoup de survivants campent dans des camps de fortune, craignant de retourner dans leur ancien secteur d'habitation. Il est d'autant plus difficile pour les autorités de faire face à une telle crise que les rares hôpitaux existants ont été pour la plupart détruits.

Les Nations unies estiment que 2,5 millions de personnes ont besoin d'aide et parlent d'envoyer 200 000 tentes pour les

loger. Le président Bush ne propose, lui, que huit hélicoptères basés en Afghanistan, que les États-Unis, la France et d'autres continuent d'occuper.

Les grandes puissances du monde entier, et d'autres États moins puissants comme l'Algérie, ont débloqué des crédits, mais les moyens mis en œuvre semblent, pour le moment, dérisoires en regard de l'ampleur des besoins. La population se sent abandonnée. « *Nous avons survécu au tremblement de terre, mais nous réalisons*

*maintenant que nous allons mourir de faim et de froid.* »

La récente catastrophe de La Nouvelle-Orléans a montré que le pays le plus riche du monde, les États-Unis, n'était pas prêt à faire face à une situation de grande crise. Non par manque de moyens mais parce que la prévention n'était pas une priorité. À fortiori pour un pays aussi pauvre que le Pakistan.

Il y a là une logique de l'utilisation de l'argent public, aussi bien dans les pays pauvres que dans les pays riches. Cet argent

pourrait être consacré à la protection sociale, à la santé, aux transports publics, aux routes, aux ponts et aux logements. Cela n'aurait certes pas empêché le tremblement de terre, mais cela en aurait sans nul doute réduit considérablement les conséquences tragiques. Mais tous les gouvernants préfèrent consacrer l'argent public à des dépenses qu'ils jugent plus prioritaires : celles qui, d'une façon ou d'une autre, augmentent les revenus des classes possédantes.

Jacques FONTENOY

• Sarkozy et l'immigration

# Xénophobie et pouvoir de nuisance

Une note interne du ministère de l'Intérieur, concernant les projets de Nicolas Sarkozy en matière d'immigration, a été rendue publique par le journal *Libération*. Claude Guéant, son directeur de cabinet, y énonce les projets immédiats de Sarkozy concernant sa politique anti-immigrée.



Sarkozy visitant le port de Marseille pour vérifier le contrôle des étrangers.

Et on y retrouve pêle-mêle un résumé de toutes les annonces et avants-projets en tout genre, dont Sarkozy s'est fait le champion depuis qu'il est revenu à l'Intérieur. Sarkozy veut faire savoir à tout le monde qu'il est le meilleur quand il s'agit de s'attaquer aux immigrés. Pour cela il veut d'abord, une nouvelle loi sur l'immigration. L'ancienne, la sienne, même appliquée avec rigueur – c'est un euphémisme – ne lui suffit plus.

Pour ce projet de loi, le directeur de cabinet demande que les hauts fonctionnaires de l'Intérieur explorent « la faisabilité juridique et technique » de l'instauration de quotas d'immigrants, ce qui se traduit dans sa note par : « fixer des objectifs quantitatifs d'immigration ». Mais il y a loin de la « faisabilité juridique et technique » à la réalité économique. Qu'à cela ne tienne ! L'essentiel pour Sarkozy, c'est la musique : « quotas d'immigrants »...

Il invite également ses services à « mieux maîtriser » l'immigration par regroupement familial. Par exemple, il trouve que les

mariages célébrés à l'étranger sont trop facilement transcrits en France. De même, les mariages entre un conjoint français et un conjoint étranger entraînent d'après lui trop de facilité sur le droit au séjour, et plus généralement sur l'accès à la nationalité. Le droit à la vie familiale, encore prise en compte pour un certain nombre de titres de séjour, devien-

draît lettre morte.

Enfin, la note exige également des hauts fonctionnaires qu'ils planchent sur les « détournements de procédure » dont bénéficieraient les étrangers... malades, alors même que deux décrets récents ont considérablement réduit l'accès aux soins des sans-papiers présents sur le territoire.

Plus généralement, Nicolas

Sarkozy, par la plume de son directeur de cabinet, en prétendant lutter contre ce qu'il appelle « les détournements de procédures », considère tous les étrangers comme des suspects, des fraudeurs en puissance, des profiteurs. C'est exactement le langage de Le Pen, depuis des dizaines d'années. La différence, et elle est de taille, c'est que Sarkozy est ministre de l'Intérieur, et possède les moyens de promulguer des lois contre les étrangers, et a la haute main sur la police, le contrôle des frontières, et toute l'administration pour les faire appliquer sans états d'âme.

Et tout ça, en vue de sa candidature prochaine, pour plaire à l'électorat le plus réactionnaire, le plus xénophobe, le plus obtus, le plus sensible aux préjugés favorisés de l'extrême droite : le racisme et la xénophobie.

• Paris 10<sup>e</sup> : nouvelle rafle anti-immigrée

## La police prise en flagrant délit de sale coup

Mercredi 5 octobre, la police a effectué une opération de contrôle des sans-papiers près du métro Château-d'Eau dans le 10<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Depuis quelques mois, sur les instances de Sarkozy qui a demandé aux préfets de respecter des quotas d'expulsion – il exige 23 000 reconduites à la frontière pour l'année 2005 – de telles rafles se sont multipliées.

Officiellement, il s'agissait là de mettre un terme à des infractions au code du travail – du travail au noir – en fait de contrôler un certain nombre d'étrangers en situation irrégulière pour procéder à leur expulsion, dans ce quartier où

la proportion d'immigrés est importante. Une dizaine de cars de police étaient présents. Mais cette opération a tourné court, car nombre de personnes présentes ont vivement réagi. Le journal *20 minutes* a raconté ce qui s'est passé : « Très vite, la tension monte dans le quartier qui compte une forte présence d'immigrés africains. « Non aux expulsions », se met à crier la foule, confuse, avant d'improviser une manifestation. Une femme s'est installée au milieu du boulevard pour bloquer la circulation, une cinquantaine de personnes l'ont rejointe... Certains s'en prennent directement aux véhicules des policiers, qui font usage de bombes lacrymogènes

pour disperser la foule. » Et le journal *Le Parisien* raconte la prudente retraite des forces de police, qui sont reparties sous les insultes et les jets de bouteilles : « Quatre cars de CRS pourchassés par des manifestants boulevard de Strasbourg et rue du Château-d'Eau, contraints de prendre la fuite sous une pluie de projectiles divers. »

Le service des relations publiques de la Préfecture de police de Paris affirme qu'il ne s'est rien passé ce jour-là. Pas très fière sans doute que son sale coup n'ait pu se faire comme d'habitude en catimini.

B.G

• Salaire et emplois dans la fonction publique

## Villepin a une idée...

Jeudi 6 octobre, lors d'une conférence de presse, Villepin a ressorti pour la fonction publique une vieille idée de Juppé, puis de Raffarin, et reprise par son ennemi et néanmoins compère Sarkozy : échanger des hausses de pouvoir d'achat contre des suppressions d'emplois. Comme quoi, chez ces gens-là, il y a une constance certaine dans les idées dirigées contre les travailleurs.

Villepin a donc déclaré que, sur les départs en retraite non remplacés, 50 % des économies

réalisées iront au désendettement de l'État et 50 % à l'augmentation du pouvoir d'achat des fonctionnaires. Cette proposition est annoncée un mois avant l'ouverture des négociations salariales dans la fonction publique. Cela promet !

Les syndicats ont dénoncé ce marché de dupes en donnant quelques chiffres. En 2006, d'après le projet de loi de finances, les effectifs de la fonction publique d'État diminueront d'environ 5 100 postes, un dixième environ des départs en

retraite n'étant pas remplacé. Quant à la mesure Villepin, elle se traduirait par un chèque de... 27 euros sur l'année et par agent. Deux euros par mois pour l'augmentation du pouvoir d'achat !

Et qui ferait le boulot de ces milliers de postes supprimés ? Les experts évitent d'en parler car leurs projets, s'ils les appliquaient, se traduiraient par de nouvelles dégradations des conditions de travail des fonctionnaires et du service public.

Louis BASTILLE

• Executive Life et la justice

## La belle vie pour les milliardaires

Dernier épisode de l'affaire Executive Life, le milliardaire Pinault, un de ses protagonistes, vient de l'emporter dans le procès qui l'opposait au « commissaire aux assurances » de l'État de Californie. Il risquait de devoir déboursier une amende de 700 millions de dollars. Il n'aura finalement pas à la payer, l'ardoise est effacée.

Main dans la main avec le Crédit Lyonnais, Pinault avait fait une opération qui lui a rapporté gros en récupérant une partie des avoirs d'une compagnie d'assurances américaine. Mais la banque et lui-même ayant enfreint la loi américaine, ils risquaient une condamnation, au pénal comme au civil.

Au pénal, ils ont choisi tous les deux de trouver un accord à l'amiable avec le tribunal contre espèces sonnantes. Pour éviter une condamnation au civil, le Crédit Lyonnais a choisi de renouveler un tel accord. Au total, il en aura coûté à la banque... c'est-à-dire aux contribuables, plus d'un milliard d'euros. Quant à Pinault, tous ces démêlés juridiques ne lui auront presque rien coûté, rien en comparaison de ce que l'opération Executive Life lui a rapporté.

« Voilà un dossier enfin dont la plupart des acteurs privés, entreprises comme personnes physiques, échappent de fait à quasiment toute sanction. Les anciens responsables du Crédit Lyonnais parce qu'il leur suffit de ne pas se rendre aux États-Unis ; les participants au tour de table concocté par la banque, jugé frauduleux outre-Atlantique, parce qu'ils sont passés entre les mailles du filet ou que leurs biens ne peuvent y être saisis. Et désormais François Pinault donc, l'actuel propriétaire d'Executive Life. » Qui fait ce bilan qui insiste sur l'impunité des fraudeurs qui ont gagné des millions dans l'opération ? Ce sont *Les Échos*, journal économique pro-patronal dont on ne peut pas contester qu'il connaisse bien le monde dont il parle.

Des acteurs publics – les contribuables – qui paient la note, à côté d'acteurs privés qui échappent à toute sanction tout en faisant d'énormes profits, voilà une péripétie du fonctionnement du milieu des affaires.

Michel ROCCO

On nous communique

### La Commune vue par la Compagnie Jolie Môme

La Compagnie Jolie Môme nous informe de la reprise de son spectacle *Barricade* qui évoque la Commune de Paris de 1871.

La première révolution ouvrière fut écrasée dans le sang. « La semaine sanglante, rappelle leur communiqué de presse, 40 000 morts, 30 000 déportés... Un détail de l'histoire diraient certains... Les laisserons-nous oublier notre histoire ? »

**Du 3 au 27 novembre 2005**  
**Théâtre La Belle Étoile**  
**La Plaine-Saint-Denis,**  
**14 rue Saint-Just,**  
**Métro Porte-de-la-Chapelle**  
 Du jeudi au samedi à 20h30.  
 Dimanche à 17 h.  
 Relâche le 25 novembre  
 Tarif : 16 euros  
 (tarif réduit 10 euros)  
 Réservations au  
 01 49 98 39 20

• Le programme de Fabius

# Une cuillerée de gauche dans une louche de caviar

Laurent Fabius, qui fut Premier ministre de Mitterrand, ministre des Finances de Jospin et qui, selon ses propres termes, « a contribué à réconcilier les Français avec l'entreprise », a décidé de conquérir le PS d'abord, la présidence de la République ensuite. Il a choisi pour l'instant de se distinguer en tenant un discours « de gauche ».

Sa première étape a été sa prise de position en faveur du non au référendum sur la Constitution européenne. La deuxième est le dépôt de sa motion, intitulée *Rassembler à gauche* en vue du congrès du PS qui doit avoir lieu en novembre.

Cette tonalité « de gauche » est donnée par des têtes de chapitre comme « *Face à la mondialisation libérale, l'Europe sociale, puissante et démocratique* », « *Le plein emploi est possible, la hausse du pouvoir d'achat est nécessaire* » ou « *Porter un coup d'arrêt au démantèlement des services publics* ». Cela sonne comme un discours altermondialiste et c'est bien suffisant pour que le soi-disant « tournant à gauche » soit reconnu par les journalistes et les adversaires de Fabius.

Pourtant le texte ne contient que quelques propositions concrètes et chiffrées. Elles sont insignifiantes. Il y a la promesse du passage du smic à « 1 400 à 1 500 euros » d'ici 2012 : c'est juste l'inflation, en supposant qu'elle continue au même rythme. Fabius s'engage donc à ne pas baisser le smic. Il y a la promesse de construire 120 000 logements par an : c'est à peu près ce que promet l'actuel ministre de droite, Borloo.

Fabius ne propose d'abroger que deux mesures prises par la droite : le contrat nouvelle embauche (CNE) de Villepin (les patrons en seront quittes en reprenant les bons vieux CDD...) et la loi « Chirac-Fillon » sur les retraites, mais sans dire par quoi il la remplace. Il n'est pas question de revenir aux 37,5 annuités de cotisation pour tous. Par ailleurs Fabius constate que le

calcul de la retraite établi par Balladur (basé sur les 25 meilleures années au lieu des 10 meilleures) est défavorable aux travailleurs et même d'autant plus défavorable que les périodes de chômage ont été plus nombreuses. Passons sur le fait qu'il aurait pu s'en rendre compte lorsqu'il était dans un gouvernement et disposait d'une majorité qui pouvait abroger les décrets Balladur, tout comme l'a fait la droite qui n'a pas eu la moindre hésitation pour abroger des lois votées sous Jospin. Mais en plus, sur ce point comme sur beaucoup d'autres, non seulement Fabius ne formule aucune proposition chiffrée, mais il s'en remet à la négociation avec les « partenaires sociaux », c'est-à-dire à la bonne, ou plutôt à la mauvaise volonté des patrons.

Le reste est une série de phrases creuses qui, lorsqu'elles veulent dire quelque chose, ne sont en rien contraignantes pour le grand patronat. Par exemple : « *Les délocalisations sauvages seront sanctionnées* ». Qui définira le degré de sauvagerie, quelle sera la sanction et qui veillera à son application ? Motus.

« *Généralisation à tous les licenciés économiques d'un congé de reclassement... Le financement de ce dispositif pourrait être assuré par l'entreprise, intégralement pour celles qui font des bénéfices, avec une contribution de l'assurance chômage et du Fonds national pour l'emploi pour celles qui sont en difficulté* ». Dans le même souffle Fabius promet que, non seulement les entreprises qui font des bénéfices pourront continuer à licencier

mais qu'en plus ce sont les fonds publics, et pas les patrons, qui paieront pour reclasser les licenciés des entreprises « en difficulté ». Quel patron ne sera pas assez malin pour démontrer qu'il est en difficulté ?

« *Modifier la structure des prélèvements sur les bas salaires de façon à accroître le salaire net pour les plus bas salaires* » : les bas salaires augmenteront et ça n'est pas certain. Mais cela ne coûtera rien aux patrons.

« *Considérablement augmentées par la droite, les exonérations de charges aux entreprises atteignent désormais 20 milliards d'euros par an... Plus d'exonérations sans contreparties en termes d'embauche et de progression salariale* ». Donc les exonérations continueront. La gauche en a institué, puis la droite a continué, Fabius poursuivra, mais demandera aux patrons, là encore, un petit effort d'imagination pour monter leur dossier. Cela donnera du travail à quelques créatifs de la comptabilité et autres chasseurs de subventions et les caisses de l'État continueront à se déverser dans celles du grand patronat.

La partie politique de la motion est dans la même tonalité. Revenant sur la défaite de 2002, Fabius explique que le PS a déçu son électeur populaire et qu'il s'agit de le reconquérir. Il fait pour cela de louables efforts, parlant du capital et du travail (mais pas de la lutte de classe) et parsemant sa motion du mot « ouvrier », ce mot que Mauroy reprochait aux socialistes d'avoir oublié. C'est sans doute cela, plus que le reste, qui, au PS, fait « de gauche » : Fabius parle de gagner la confiance et les voix des classes populaires. Quant à y parvenir, c'est une autre histoire.

Paul GALOIS

• Chirac affirme son soutien au président afghan Karzaï

# Coquelicots et pavots

Le 3 octobre, le président afghan Hamid Karzaï était reçu à l'Élysée pour sa première visite officielle, depuis le simulacre d'élection qui l'avait confirmé, l'année dernière, à la tête de l'État. Chirac l'a assuré de « la poursuite de l'engagement français » dans son pays.

Cet engagement représente environ 600 militaires déployés en Afghanistan, dans le cadre de l'Isaf, la Force internationale d'assistance à la sécurité, composée d'environ 20 000 hommes placés sous le commandement de l'OTAN. C'est à la France que doit revenir la direction de l'Isaf, pour la province de Kaboul, au début de 2006. À l'aide de ses *Mirage*, elle participe aussi à des opérations aériennes dans le cadre de l'action dite « antiterroriste » que mène l'aviation américaine à coup de frappes aériennes dans les montagnes du sud-est.

Concernant la situation des 21 millions d'habitants de l'un des pays les plus pauvres du monde, dévasté de surcroît par deux décennies de guerre, les deux chefs d'État n'ont fait que constater la persistance de « nombreux problèmes ».

L'Afghanistan demeure la plaque tournante de la culture du pavot : opium, morphine mais aussi 87 % de la production mondiale d'héroïne proviennent des

cultures afghanes, c'est de notoriété publique. 7 % des terres arables sont vouées à la culture du pavot, dont les semences commencent précisément début octobre. Loin de diminuer, la production de drogue a quintuplé en 2004, par rapport à l'année précédente. Toute une hiérarchie de profiteurs s'enrichit peu ou prou sur ce commerce, des petits trafiquants aux seigneurs de guerre, en passant par toute une partie de l'appareil d'État. Interview-



wés par un quotidien canadien, deux trafiquants précisait qu'ils devaient verser systématiquement 4 % de leur revenu au chef de la police de la localité où se pratiquait leur commerce, cette « taxe » pouvant atteindre 10 % dans certaines régions ; les petits cultivateurs de pavots devant, quant à eux, verser jusqu'à 7 000 dollars par an à la police.

Dans une telle situation, les congratulations mutuelles de Chirac et Karzaï, leurs engagements hypocrites quant à la diminution des surfaces consacrées à la culture du pavot, ne sont qu'écran de fumée... opiacée.

Viviane LAFONT

# Nobel de la paix... impérialiste

Le prix Nobel de la paix a été décerné cette année à l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), organisme qui dépend de l'ONU, et à son directeur égyptien Mohamed El Baradei, pour récompenser « leurs efforts visant à empêcher que l'énergie nucléaire soit utilisée à

des fins militaires ». C'est vite dit.

Car l'AIEA s'oppose surtout au nucléaire militaire lorsqu'il risque de s'égarer hors du cercle des grandes puissances nucléaires, auquel s'ajoutent quelques autres puissances qui possèdent ou posséderaient la bombe atomique, et auxquelles on ne dit

pas toujours « bienvenue au club », comme le Pakistan, la Chine, l'Inde ou Israël.

Si l'AIEA a affirmé qu'elle n'avait pas trouvé traces de fabrication de bombes atomiques en Irak, et a résisté aux pressions américaines pour lui faire dire le contraire, c'était en tant que gardienne fidèle du

monopole atomique des « grands ». On a pu le voir dans la campagne qu'elle orchestre contre les velléités atomiques de la Corée du Nord ou de l'Iran.

En récompensant l'AIEA et El Baradei, c'est un peu l'impérialisme que couronne le comité Nobel. C'est une habitude. Les exemples les plus

marquants ont été les prix Nobel de la paix accordés au général Marshall en 1953, à Kissinger en 1973, à Sadate et Begin en 1978, aux forces des Nations unies en 1988, ou à Arafat, Peres et Rabin en 1994. Pour le comité Nobel, la paix c'est l'ordre impérialiste.

Vincent GELAS

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

## TRIBUNE

# La politique de Le Pen est au pouvoir

Un lycéen sans papiers, père d'un enfant en bas âge né en France, sauvé in extremis de l'expulsion par la mobilisation de son lycée ; deux adolescents dont la mère congolaise était interpellée en attente d'expulsion, contraints de se cacher avec l'aide d'associations des droits de l'homme ; une opération d'expulsion d'un tiers de la population de la colonie française de Mayotte : l'actualité fourmille d'actions du gouvernement, largement médiatisées, contre les immigrés. Opérations policières « au Karcher » selon Sarkozy dans des cités HLM à majorité « black » et « beur » ; exploitant honteusement les incendies meurtriers dus à une politique criminelle du logement, expulsions de sans-logis majoritairement étrangers qui squattaient des locaux délabrés ; pour les sans-papiers : multiplication des expulsions, dont des lycéens, refus de l'accès à la santé, refus d'inscription pour les étudiants ; nouvelles lois sur l'accueil et la nationalité ; attaques contre les associations de défense des immigrés ; nouveau « plan » de Sarkozy sur l'immigration. Tout est fait pour montrer du doigt les étrangers. Pour laisser entendre que tous les maux de la société française seraient dus à une invasion de la France par la misère du tiers-monde. Même entreprise politique ailleurs en Europe : des campagnes sont orchestrées, des mesures prises contre les immigrés en Espagne, en Italie, en Grande-Bretagne...

Le problème des travailleurs n'a pourtant rien à voir avec l'immigration : les licenciés de Hewlett Packard ou de la SNCM, les profiteurs de Total qui bloquent les salaires, ou enfin les gouvernants qui suppriment des emplois dans les services publics ne s'appellent pas Mohamed ou Mamadou ! Moins les gouvernants sont mobilisés contre le chômage, la misère, l'absence de logement et d'avenir pour les jeunes des milieux populaires et plus ils manient le bâton contre les immigrés.

Compétition ou collaboration, les déclarations racistes de Sarkozy répondent au discours musclé et répressif de Villepin. Les ministres brosent dans le sens du poil le public tenté par la démagogie d'extrême-droite, de Le Pen à De Villiers. Cette campagne n'est pas seulement à visées électorales. Le gouvernement sait parfaitement que le patronat des chantiers, du textile du Sentier, de la restauration et de bien d'autres secteurs ne pourraient réaliser leurs profits sans surexploiter les sans-papiers et les travailleurs les plus précarisés. Il sait parfaitement que les aigrefins de l'immobilier jouent sur la misère, utilisent même les squats pour réaliser des investissements fructueux. La répression gouvernementale ne fait qu'accroître l'insécurité des sans-papiers et des sans-logis, les livrant aux patrons, aux mafias des faux papiers, et aux marchands de sommeil. Avec pour résultat des travailleurs surexploités, qui ne peuvent

déclarer un accident du travail, qui ne peuvent se soigner, que des patrons refusent à l'occasion de payer à la fin d'un chantier.

Malheureusement, les milieux populaires et même ouvriers sont loin d'être insensibles à ce type de propagande dont Le Pen a depuis longtemps fait ses choux gras. Si la droite et l'extrême droite sont à l'offensive dans cette entreprise d'intoxication, on ne peut pas dire que la gauche et les syndicats se soient mobilisés contre, ni même soient toujours clairs. La gauche autant que la droite a fait dans ce domaine ses preuves au gouvernement. Cresson et Chevènement, quand ils étaient ministres de l'intérieur, ont montré que la matraque de gauche frappait aussi fort les immigrés et les sans papiers que la matraque de droite. Cresson se vantait d'affrêter plus de charters de sans-papiers que la droite. Chevènement rajoutait une louche aux lois contre les sans-papiers, appelées depuis lois Pasqua-Chevènement-Debré-Sarkozy.

Ce serait normalement le rôle des organisations qui se réclament du monde ouvrier de combattre cette politique, et d'informer de la responsabilité de l'impérialisme français dans les situations catastrophiques des pays à l'origine de l'immigration. Si le rêve d'une grande partie de la jeunesse du Maroc ou du Mali est d'entrer en Europe, malgré les difficultés d'y parvenir et les conditions désastreuses qui souvent les y attendent, c'est pour fuir une misère épouvantable. Pourquoi des travailleurs maliens, algériens ou ivoiriens devraient-ils être interdits de territoire en France alors que les patrons français réalisent une part importante de leurs profits dans leurs pays, pillent les richesses du sol et du sous-sol, soutiennent au besoin par des interventions militaires des dictatures à leur service. De l'or et des pierres précieuses du Mali, du gaz et du pétrole d'Algérie, du Tchad ou du Gabon, les peuples ne voient pas la couleur des revenus, qui sont partagés entre une caste dirigeante et les trusts des pays impérialistes. Trop d'étrangers en France ou trop d'exploiteurs et de soldats français dans les anciennes colonies d'Afrique et du Maghreb ? Trop de troupes françaises en Côte d'Ivoire ou au Tchad, trop de trusts comme Total au Gabon ou en Algérie !

Le combat pour la défense des travailleurs immigrés fait partie intégrante de la lutte de la classe ouvrière face à l'offensive actuelle des patrons et du gouvernement contre l'ensemble des salariés. Si les travailleurs acceptaient la division, face à leurs exploiters communs, ils se retrouveraient encore davantage en position de faiblesse et auraient le prix fort à en payer.

Robert PARIS

### Convergences Révolutionnaires n° 41 (septembre-octobre 2005)

Bimestriel publié par la Fraction

Dossier : L'impérialisme français en crise ?

Articles : Pour un front de lutte – De Villepin : cent jours ! Suffisant en effet – À propos des « responsabilités véritablement historiques » de la LCR – Belgique : petit pays mais solide impérialisme – Le retrait israélien de Gaza : l'indépendance du ghetto – USA : une remontée du mouvement anti-guerre ?

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euro, ou s'abonner (1 an : 9 euros ; de soutien : 15 euros) écrire à :  
LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18  
ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19  
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

## Logement

• Le droit à un logement correct pour la population laborieuse...

# Incompatible avec le capitalisme !

Aujourd'hui, les hausses considérables du prix des logements et des loyers, la régression du pouvoir d'achat, font qu'il est de plus en plus difficile aux familles de travailleurs de se loger décemment, même pour ceux qui ont un travail et un salaire. On en est arrivé à voir des salariés, touchant pourtant régulièrement une paye, réduits à la condition de « SDF », de sans-domicile-fixe, ce qui est une manière hypocrite de dire qu'ils n'ont pas de domicile du tout. Mais s'il s'est singulièrement aggravé ces dernières années, le problème du logement est en fait un problème chronique du système capitaliste.

Malgré l'élévation incontestable du niveau de vie de la population laborieuse depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, avec des hauts et des bas dus aux fluctuations de la combativité ouvrière, aux variations de l'offre et de la demande sur le marché du travail, avec des différences liées à une plus ou moins grande qualification, le salaire correspond toujours grosso-modo à ce qui est nécessaire pour permettre de vivre à une famille de travailleurs, pas plus. La preuve en est que si beaucoup aimeraient bien échapper à la condition ouvrière, bien peu y parviennent.

De leur côté, les capitalistes de la construction n'ont aucunement envie d'investir pour construire des logements à l'usage d'une clientèle insuffisamment solvable à leurs yeux. C'était vrai au XIX<sup>e</sup> siècle et cela reste toujours vrai.

Cependant, en certaines périodes, pour fixer la main-d'œuvre dont ils avaient besoin, certains patrons ont fait construire ce qu'on appellerait aujourd'hui des « logements sociaux ». Ce fut ainsi que naquirent les corons du Nord ou les cités Michelin à Clermont-Ferrand. À d'autres occasions, c'est l'État qui est intervenu pour éviter à la bourgeoisie de se retrouver devant des travailleurs revendiquant des salaires leur permettant d'accéder à des logements corrects sur le marché de l'immobilier.

Tout comme l'État a créé la Sécurité sociale pour éviter que les travailleurs revendiquent des salaires permettant de faire face individuellement à tous les aléas de la vie, en mutualisant les risques, il a développé à certaines périodes des aides à l'accession à la propriété, ou des programmes de construction d'appartements à bon marché, de qualité le plus souvent médiocre, mais assurant un toit aux travailleurs.

Sur fond de ce problème chronique, surviennent parfois des accès aigus, comme c'est le cas aujourd'hui.

La spéculation immobilière qui fait rage depuis quelques années contribue à renchérir encore les prix des loyers et des logements mis en vente dans des communes ou des quartiers qui étaient habi-



tés, il y a peu de temps encore, par des familles de travailleurs. C'est ainsi que certaines familles de la petite bourgeoisie, hauts cadres ou commerçants, ne réussissent plus à se loger dans les quartiers prisés des grandes villes et doivent se replier sur des quartiers populaires, voire de la périphérie. Ils augmentent la demande de logements dans les secteurs concernés et, du coup, font monter les prix, tandis que les travailleurs sont repoussés dans des banlieues plus lointaines, vers des logements aux loyers un peu plus abordables, même si le temps et le coût des transports augmentent en conséquence et se traduisent forcément par de la fatigue supplémentaire, des conditions de vie plus difficiles.

En outre, le capitalisme décadent ne maintient de plus en plus ses taux de profit que grâce aux aides directes ou indirectes de l'État et des collectivités territoriales. Et comme les fonds de l'État ne sont pas inépuisables, la construction de logements destinés aux familles pauvres est réduite à la portion congrue, comme la Sécurité sociale réduit ses prestations au fil des mois.

Le résultat de tout cela, c'est la série de tragédies à laquelle on a assisté cette année, avec ces incendies d'hôtels, d'immeubles vétustes, ou de squats, qui ont touché la fraction la plus démunie de la population laborieuse, ceux qui ne peuvent trouver à se loger dans un appartement offrant un minimum de sécurité, soit parce qu'ils sont chômeurs ou Rmistes, soit parce qu'ils sont immigrés ou sans papiers.

Les travailleurs ont un besoin urgent de logements, mais pas de logements « sociaux », pas de logements de charité, mais de logements correspondant à leurs besoins, de bons logements, en nombre suffisant. Mais ce droit de tous à un logement correct ne sera vraiment assuré que dans une société dont le moteur sera la recherche du bien commun et non la course au profit individuel.

Lucienne PLAIN

• Logement social

## Une source de profits comme une autre

L'appellation de « logement social » ou de « logement HLM » désigne des logements destinés aux familles de la population laborieuse disposant de petits revenus. Les meilleurs d'entre eux peuvent être occupés par des familles de la petite-bourgeoisie aisée, tandis que les plus anciens et les plus mal situés sont occupés par les familles les plus dépourvues de moyens, et parfois laissés à l'abandon, en attente d'une démolition éventuelle.

Ceux qui occupent actuellement des logements HLM ont des situations diverses. Mais globalement, seule une minorité de familles est locataire d'un logement de ce type, c'est-à-dire paye un loyer encadré, généralement moins élevé que celui du marché : les logements de type HLM ne représentent en effet que 17 %

des résidences principales louées dans ce pays. Cela est notamment insuffisant par rapport aux besoins en logements confortables et bon marché pour la population à faibles revenus, qui ne peut pas accéder à des logements au prix du marché libre.

Au total, au début de l'année 2003, le nombre de logements qualifiés de sociaux s'élevait à un peu plus de 4 millions tandis que la demande insatisfaite, elle, se maintenait à environ un million. La demande n'a pas baissé tandis que la construction de logements de ce type a chuté : en 1994, 89 000 logements avaient été construits, ce qui était très peu en regard de la demande. Mais depuis 1999, la construction sociale stagne aux environs de 43 000 nouveaux logements par an.

Les offices publics HLM ou OPAC, qui dépendent des départements, des municipalités, des communautés d'agglomération, n'ont en règle générale pas d'objectif de rentabilité. Leurs immeubles abritent souvent des familles les plus modestes. S'ils ne possèdent parfois pas les moyens d'entreprendre des rénovations lourdes, de faire face à l'entretien de leurs logements et les laissent se dégrader, ces offices sont aussi les plus tolérants en ce qui concerne les retards de loyers, parfois importants, et ils n'expulsent que rarement.

Le nombre de logements représentés par ces offices est très insuffisant, d'autant plus qu'ils ne construisent que très peu de nouveaux immeubles. Leur parc représente au total quelque deux millions de logements et ne se renouvelle pas. Il n'augmente pas non plus parce que les collectivités locales ne possèdent ni les fonds suffisants ni vraiment la volonté politique d'agir pour imposer la construction de logements pour les familles populaires. En revanche, lorsque les industriels du bâtiment entrevoient une perspective de faire fructifier leurs capitaux en construisant des logements, y compris sociaux, ils n'hésitent pas.

Ainsi, à côté des offices, il existe aussi des sociétés anonymes, des sociétés coopératives, des sociétés d'économie mixte, toutes qualifiées d'HLM, ainsi que toute une kyrielle de sociétés, souvent filiales de grands groupes immobiliers, qui construisent elles aussi du logement dit social et cherchent à



en tirer profit.

Depuis août 1953, l'obligation légale faite au patronat de participer à la construction de logements de leurs salariés s'est traduite par le versement d'environ 0,45 % de la masse salariale à un organisme collecteur, sous contrôle des entreprises cotisantes, tenu de faire construire pour les salariés, ou bien par la création de filiales immobilières se chargeant elles-mêmes de construire. Mais à côté de logements répondant aux critères de logements sociaux, rien n'interdit à ces sociétés de lancer la construction de logements à loyer libre, en particulier dans les quartiers de rénovation urbaine, au titre du respect de la mixité urbaine et sociale chère à Borloo. Depuis l'année 2000, l'obligation théorique faite aux communes de disposer d'au moins 20 % de logements sociaux n'a rien changé à la pénurie de logements correspondant aux besoins des familles populaires. En revanche, elle a permis à quelques programmes immobiliers d'être vendus au prix fort à des investisseurs, bénéficiant d'avantages fiscaux importants sous prétexte qu'ils allaient louer leurs biens dans le cadre des locations « sociales ». Les promoteurs immobiliers veulent bien construire du « social » mais à condition qu'ils puissent le vendre ou le louer à un prix qui leur rapporte des profits abondants...

Lucienne PLAIN

### • Ouverture d'un magasin Vuitton

#### Derrière la vitrine, l'autre réalité

LVMH, premier groupe mondial de l'industrie de luxe, a ouvert son « vaisseau-amiral » sur les Champs-Élysées. Sur quatre étages et 1 800 m<sup>2</sup>, c'est le plus grand et le plus luxueux magasin de LVMH.

Le directeur général de Vuitton annonce la couleur : « Chaque fois que l'on fait les choses à grande échelle, les résultats sont aussi à grande échelle », comprenez les profits de Vuitton, qui réalise 60 % des bénéfices du groupe LVMH et pèse trois milliards de dollars. Et le PDG, Bernard Arnault, a vu grand, en invitant 250 personnes, dont Sharon Stone arborant sa toute récente décoration de l'ordre des Arts et des Lettres, Catherine Deneuve, ou encore des ministres comme Donnedieu de Vabres, préposé pour l'heure à la Culture. Ils ont trinqué avec Bob Geldof, grand organisateur de concerts de charité pour le Tiers Monde, ou Jean-Marie Colombani, directeur du journal *Le Monde*. Pour tous c'était champagne à volonté, Moët, ou Veuve Clicquot bien sûr pour faire honneur à leur hôte qui les a conviés ensuite à une fête au Petit Palais tout juste restauré où 3 000 personnes se sont pressées. Au programme, entre autres, la prestation d'une streap-teaseuse dans un verre à cocktail géant.

Avec cette nouvelle vitrine de luxe et ses 342 magasins dans le monde, LVMH entend bien garder sa position de leader mondial du luxe et attirer les riches du monde entier, qui achètent « de gros bateaux, de gros avions et de gros diamants », comme le dit un joaillier italien. Et pendant ce temps les magasins de la Samaritaine, qui appartiennent au même groupe LVMH, viennent d'être fermés et leurs salariés sont bons pour l'ANPE.

Cédric DUVAL

### • Créteil (Val-de-Marne)

#### Diminution des logements sociaux

À Créteil, le manque de logements est tel que les opérations de démolition prévues sont pour l'instant bloquées car il n'y aurait pas de quoi reloger les habitants dans la commune. Et puis, à travers ce que la Caisse des Dépôts appelle le « déconventionne-

ment », des logements sociaux qui appartiennent à l'une de ses filiales, Icade, disparaissent du parc immobilier : à chaque fois qu'un nouveau locataire entre dans les lieux, il ne paye plus un loyer HLM mais « le prix du marché », lequel explose.

Correspondant LO

### • Aubervilliers (Seine-Saint-Denis)

#### Il n'y a plus de familles qui campent dans la rue

Lundi 10 octobre, à Aubervilliers, les vingt-neuf familles qui campaient dans une des rues de la ville, suite à leur expulsion d'un immeuble voué à la démolition fin mai dernier, ont quitté leurs tentes installées sur le trottoir pour un hébergement en dur.

Durant ces quatre derniers mois il y a eu un « bras de fer » entre les familles et le DAL d'un côté, et les autorités municipales et préfectorales de l'autre. C'est finalement la municipalité qui donne les moyens d'un hébergement provisoire, même si elle est loin d'être responsable de la situation vécue par ces sans-logis.

Aubervilliers compte un nombre important de logements sociaux (13 000) et un nombre tout aussi important de

gens pauvres : 61 % des foyers fiscaux n'y sont pas imposables.

Un accord est en effet intervenu entre la mairie d'Aubervilliers, la sous-préfecture, le DAL et les familles, qui prévoit le relogement définitif de tous les expulsés dans la commune ou le département à compter du 2 janvier et une « solution pérenne » pour les cas difficiles de sans-papiers.

En attendant cette date du 2 janvier, une solution provisoire a été proposée à tous, un hébergement au foyer de jeunes travailleurs de la ville où un étage leur est réservé. Ce n'est bien sûr pas encore un véritable logement mais c'est un toit à l'approche de l'hiver.

Correspondant local

### Manifestation

#### Un droit pour tous sans discrimination

**Manifestons samedi 15 octobre à 14 heures de la Place de la République à Stalingrad**

« Un toit, c'est un droit, c'est tous ensemble qu'on pourra l'imposer » ! Au moment où les loyers flambent, où le nombre de mal logés ne cesse de croître, au moment où les travailleurs ont de plus en plus de mal à se loger dans un logement confortable à un prix abordable, où la construction de logements dits sociaux n'a jamais été aussi basse, il faut être nombreux à faire entendre dans la rue cette revendication. Dans la série de ses mesures contre les plus pauvres, le gouvernement vient encore

d'annoncer qu'il n'y aura pas de trêve hivernale des expulsions pour tous ceux qui s'abritent comme ils peuvent dans des squats parfois dangereux.

Lutte Ouvrière, ainsi que de nombreuses associations et organisations politiques, appelle à manifester pour l'arrêt de toutes les expulsions, pour la réquisition et la réhabilitation des logements vacants, pour le relogement immédiat des habitants d'immeubles et locaux dangereux et insalubres, pour le gel des loyers et des charges, comme pour la construction massive de logements corrects, de qualité et à bon marché.

• Allemagne

## La « grande coalition » de deux partis au service du capital

Trois semaines après les élections législatives du 18 septembre, les deux grands partis qui dominent la vie politique allemande, la CDU-CSU (droite) et le SPD (dit de gauche), ont finalement trouvé un accord pour former une « grande coalition » et gouverner ensemble l'Allemagne, sous la houlette d'Angela Merkel, la présidente de la CDU.

Pourtant, le chancelier social-démocrate sortant, Gerhard Schröder, déclarait le soir du scrutin lors d'un débat télévisé, où Angela Merkel était assise à quelques mètres de lui : « Vous pensez vraiment que dans la situation actuelle mon parti va entrer en négociation avec Madame Merkel, alors qu'elle prétend être la chancelière ? Vous plaisantez ! ». Durant ces trois semaines de négociations politiques où les phrases assassines n'ont pas manqué, après une campagne électorale où les deux têtes de liste semblaient s'affronter avec virulence, tout est rentré dans l'ordre... Ils sont d'accord pour gouverner main dans la main, dans le sens de la défense des intérêts de la bourgeoisie.

Ce ne sera pas la première fois

que la droite et la gauche gouvernent ensemble en Allemagne, dans le cadre de ce qu'on appellerait en France une « union sacrée ». Ce fut le cas entre 1966 et 1969. À l'époque Willy Brandt, le dirigeant du SPD, qui s'était dans sa jeunesse exilé pour fuir le régime hitlérien, n'avait pas été gêné de devenir ministre des Affaires étrangères du chancelier CDU Kurt Georg Kiesinger, lequel, sans y avoir occupé des fonctions de premier plan, avait tout de même été membre du parti nazi !

De telles coalitions, il y en a eu aussi dans les municipalités ou les Länder, à onze reprises dans neuf Länder différents depuis 1960 ! À l'heure actuelle, c'est le cas en Saxe, à Brême et dans le Brandebourg.

Et surtout, il existe une colla-

boration de fait entre le SPD et la CDU. Celle-ci a soutenu l'essentiel des mesures proposées par Schröder, comme les lois sur la réforme du système de Sécurité sociale, au détriment des assurés.

En mars dernier, le gouvernement Schröder a même organisé un sommet exceptionnel pour l'emploi avec les responsables de la CDU. Comme réponse au chômage, il y fut question... d'alléger à nouveau les charges fiscales des entreprises.

Alors, s'ils s'opposent sur un certain nombre de thèmes (comme l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne), les programmes des deux partis sont, sur les questions sociales, convergents.

Et si lors de la campagne électorale Angela Merkel a fait étalage de projets plus réactionnaires les uns que les autres, elle a, sur certains sujets, été doublée sur sa droite par le SPD. Ainsi, en ce qui concerne la réduction de l'impôt sur les sociétés, la CDU proposait de l'abaisser de



A force d'être attaqués, les travailleurs risquent de renverser l'alliance Merkel et Schröder.

25 % aujourd'hui à 22 %... tandis que le SPD mettait en avant un taux de 19 %. La coalition entre la CDU et le SPD n'est donc nullement une alliance « contre nature », comme le présentent en France un certain nombre de commentateurs. Au

contraire même, la convergence sur le fond entre leurs projets leur permettra de gouverner, sans problème, contre les travailleurs.

Reste à espérer que le mécontentement qui existe parmi ces derniers, et qui s'est exprimé dans les

• États-Unis

## Les victimes des cyclones face à l'incurie des autorités

Des centaines de milliers de personnes ont perdu leur emploi suite aux destructions occasionnées par les cyclones Katrina et Rita dans les États qui bordent le golfe du Mexique. Plus de 300 000 personnes ont réussi à s'inscrire au chômage et beaucoup d'autres n'ont pas encore rempli les formalités. Nombre d'entreprises ont licencié leur personnel, y compris de grandes sociétés qui ont profité des dégâts pour fermer des sites vétustes ou endommagés en Louisiane.

Et maintenant ce sont les

pouvoirs locaux, en particulier les municipalités, qui se débarrassent de leur personnel pour éviter la banqueroute. La Nouvelle-Orléans a licencié 3 000 de ses employés, près de 40 % de son personnel. Tous les services sont touchés, à l'exception des policiers et des pompiers. Les autres communes de l'agglomération font de même. Leurs appels à une aide financière de l'État fédéral restent sans réponse.

C'est tout de même un comble qu'au moment où il s'agit de

reconstruire et réparer les dégâts, au moment où des habitants sont autorisés à revenir, les services municipaux soient démantelés, privant des milliers de personnes supplémentaires de travail et les plongeant dans la détresse.

La préoccupation des autorités reste la protection des biens dans les quartiers riches les moins touchés. C'est pourquoi la police n'est pas affectée par les licenciements. Le Quartier français et la partie haute de la ville ont été rouverts à leurs habitants. Mais dans le quar-

tier noir le plus inondé, le Ninth Ward, des habitants sont seulement autorisés à revenir constater les dégâts et prendre quelques affaires mais ils doivent repartir aussitôt. La police veille et elle ne fait pas de cadeau à ceux qui traîneraient en ville. C'est ainsi qu'on a pu voir deux policiers tabasser un homme noir de 65 ans, qui affirme être seulement venu voir sa maison et dont les policiers disent qu'il était saoul. C'est la seule explication qu'ils ont trouvée !

Encore plus de 100 000 personnes vivent depuis plus d'un mois dans des abris d'urgence, dans des conditions d'hygiène et de promiscuité de plus en plus difficiles à supporter. Il y a encore des centaines de milliers de familles entassées dans des motels et des hôtels. Certaines chaînes d'hôtels commencent à mettre les réfugiés dehors pour faire de la place à des clients qui dépensent plus. Bush avait promis qu'à la mi-octobre tous seraient relogés dans des caravanes ou des mobiles-homes.

## Des faillites bien pratiques

Samedi 8 octobre le plus grand équipementier automobile des États-Unis, Delphi, s'est placé sous la protection de la loi sur les faillites. Cette entreprise géante, qui n'a pas moins de 185 000 salariés dans le monde, dont 50 000 aux États-Unis mêmes a été créée de toutes pièces par General Motors, son principal client. C'est dire que Delphi n'est pas vraiment proche de la faillite. D'ailleurs son PDG admet qu'elle a recours à la loi sur les faillites alors qu'elle a encore suffisamment de liquidités. Delphi promet que cela ne perturbera pas sa production, qu'elle continuera à servir ses clients. Cela va tout simplement lui permettre de se restructurer sous l'autorité d'un juge.

Avant de se placer sous la pro-

tection du juge des faillites, elle a depuis des mois menacé de le faire pour obtenir une aide de General Motors, et surtout pour obtenir des sacrifices de la part des salariés. Delphi voulait diminuer de moitié le salaire horaire des ouvriers, les obliger à payer quatre fois plus pour leur assurance maladie, supprimer l'allocation chômage maison, diminuer de moitié la pension de retraite maison et ne plus l'indexer sur le coût de la vie, réduire la durée des congés payés et le nombre de jours fériés payés, etc.

Il s'agit évidemment de sacrifices inacceptables et Delphi s'est préparé de longue date à faire appel au juge pour qu'il impose ces sacrifices aux salariés et, plus encore, qu'il autorise l'entreprise à fermer une bonne partie de ses usines aux États-Unis en licen-

çant des milliers de salariés.

En fait, la loi sur les faillites permet aux entreprises qui se prétendent en difficultés de se débarrasser de toutes leurs obligations envers les travailleurs et d'annuler les accords avec les syndicats en cours de validité. C'est la première fois qu'une entreprise aussi importante y a recours dans l'industrie automobile, mais les grandes entreprises de la sidérurgie s'en sont déjà servies pour se débarrasser des plans de retraite maison promis à leurs salariés, pour imposer des baisses de salaires, des licenciements massifs. De même les grandes compagnies aériennes, à commencer par United Airlines, la deuxième compagnie aérienne américaine. Delta et NorthWest, respectivement troisième et quatrième compagnies aériennes

américaines, se sont placées sous protection de la loi sur les faillites le 17 septembre dernier. Ces grandes entreprises s'appuient sur l'autorité de la justice pour faire accepter aux travailleurs des sacrifices de plus en plus exorbitants, sous prétexte de rester compétitives.

Delphi s'y est préparé de longue date puisqu'en juin dernier il s'est donné comme nouveau PDG Steve Miller, l'homme qui fut trois semaines PDG de Bethlehem Steel, juste avant que cette grande entreprise sidérurgique utilise la loi sur les faillites. Elle a embauché un avocat également spécialisé dans ce genre de manœuvre.

Et le jour précédant sa démarche auprès du juge des faillites, les dirigeants de Delphi se sont entendus

pour augmenter de 50 % la prime que toucheraient les 21 principaux cadres en cas de départ ou de licenciement. Cela ne concerne pas Steve Miller, qui bénéficie d'un contrat exclusif pour restructurer l'entreprise : il a touché 3 millions de dollars à la signature de son contrat et il est assuré d'un revenu de 1,5 million de dollars par an.

C'est dire que l'entreprise est loin d'être acculée à la faillite, d'autant que de grandes banques comme JP Morgan, Chase ou Citigroup, qui auraient coupé leurs crédits à une entreprise en perdition, sont fermement derrière Delphi. Celui-ci compte d'ailleurs bien sortir de cette protection judiciaire en 2007, quand il aura fini de se restructurer. D'ailleurs son principal client, General Motors, n'est ni





AFP  
... et pas seulement

urnes, s'approfondisse et se transforme en mobilisation active du monde du travail contre le patronat et les politiciens, coalisés à son service.

Henri MARNIER

On est très loin du compte. La promesse ne sera pas tenue. Or le 15 octobre le programme d'aide d'urgence doit cesser de payer les hôtels et les motels.

Sans travail et sans logement, ce sont des centaines de milliers de familles, c'est-à-dire des millions de personnes, qui n'en sont qu'au début de leurs malheurs, et constituent au cœur de l'Amérique des réfugiés dans leur propre pays.

Dominique CHABLIS

inquiet ni à la recherche d'autres fournisseurs. Il estime par contre qu'il gagnera quelque 2 millions de dollars par an si Delphi réussit ainsi à abaisser ses coûts.

Ces banqueroutes d'entreprises géantes, qui se sont multipliées depuis 2001, sont des armes utilisées par les patrons dans leur guerre pour obliger les travailleurs à accepter des salaires et des prestations sociales de plus en plus réduits et permettre ainsi à ces entreprises de faire des profits records. L'arrogance et l'avidité des patrons sont telles qu'ils vont bien finir par déclencher une riposte massive des travailleurs.

D. C.

## • Belgique

# Une journée de grève réussie, mais le gouvernement passe en force !

Comme ici en France, les attaques du gouvernement belge contre les droits des travailleurs se sont multipliées. La suppression des préretraites avant 60 ans a été la mesure la plus visible d'un ensemble d'attaques visant à diminuer encore les retraites sous couvert d'augmenter le taux de quinquagénaires au travail et ce, afin de « sauver » – dit-on – la Sécurité sociale.

Par ailleurs, lors des plans de licenciements, les travailleurs qui perdraient leur emploi seraient tenus d'accepter un travail proposé par des cellules de reclassement, même si c'est à un salaire inférieur, hors de la qualification du licencié ou loin de chez lui. Seuls pourraient accéder à la préretraite à partir de 56 ans les ouvriers pratiquant des travaux durs et ayant 35 ans de carrière... c'est-à-dire pas grand monde, alors que de nouveaux plans de licenciements menacent. De plus, les années de préretraite pourraient ne pas être prises en compte pour le calcul des retraites.

Ces mesures sont particulièrement révoltantes alors que le taux de chômage est supérieur à 12 %. Les syndicats avaient bien senti l'émotion parmi les travailleurs. La FGTB (socialiste) et la CSC (chrétienne) avaient lancé ensemble un mot d'ordre de grève générale. Mais la journée prévue par la CSC a finalement été annulée, la grève étant devenue « inutile », aux dires de la direction de ce syndicat, suite à d'hypothétiques avancées des négociations. La FGTB, quant à elle, a quand même confirmé son appel mais au dernier moment, ne laissant guère qu'une journée à ses militants pour informer leurs camarades, convaincre les hésitants et organiser les piquets de grève.

Vendredi 7 octobre la grève fut une réussite : transports bloqués, nombreuses entreprises ralenti, banques et Poste touchées, nombreux grands magasins fermés, écoles sans profs et sans élèves, de nombreux barrages de routes et de zones industrielles entraînant d'immenses embouteillages. Cette grève a sans doute montré l'influence de la FGTB, mais elle a surtout

montré le mécontentement et, en même temps, l'importance du monde ouvrier quand il s'exprime par la grève.

De nombreux affiliés CSC sont passés outre les consignes de leur syndicat et ne sont pas venus au travail. La grève fut aussi très suivie en Flandre, bien que la FGTB y soit minoritaire... Ce qui, une fois de plus, va à l'encontre des préjugés caricaturaux qui veulent que les travailleurs flamands soient moins combatifs que les travailleurs wallons.

Comme la FGTB s'était bien gardée d'appeler à des manifestations ce jour de grève, encore moins à une manifestation centrale à Bruxelles, la mobilisation n'a pas pu être concrètement mesurée. C'est sans doute cela qui a permis aux représentants patronaux de dénoncer le blocage de la capitale « par une minorité syndicale » et la grève et les piquets comme « une prise d'otages collective ».

Quel culot ! S'il y a une minorité qui prend la société en otage, c'est bien la minorité de capitalistes qui prélève ses profits exorbitants sur toute l'économie, comme le font aujourd'hui les

trusts du pétrole ou ceux de la pharmacie.

Les dirigeants de la FGTB ont exprimé leur satisfaction de la réussite de la grève du 7 octobre. Mais cette mobilisation salariale sans lendemain n'a pas suffi à faire fléchir le gouvernement. Pour être vraiment efficace, elle aurait dû préparer une mobilisation plus vaste. Et d'ailleurs la réponse massive à l'appel pourtant peu déterminé d'un seul syndicat a montré que les travailleurs pourraient reprendre confiance dans leur lutte, si au moins une direction syndicale faisait preuve de détermination.

Les patrons et le gouvernement ont été certes impressionnés, mais Onkelinx, la ministre PS, et le Premier ministre libéral Verhofstadt avaient d'avance déclaré qu'avec ou sans la signature de la FGTB, les mesures sur les préretraites seraient prises. C'est dire que les ministres ne reviendront en arrière que si les patrons craignent de perdre beaucoup à cause d'une grève qui menace de s'élargir et de durer.

Claude THIÉRAM

## Le Parti Socialiste wallon et les affaires de corruption

Plusieurs affaires ont éclaté ces dernières semaines dans les conseils d'administration de sociétés de logements sociaux de Wallonie, dont celle de Charleroi, la Carolorégienne. Le ministre-président du gouvernement wallon, Jean-Claude Van Cauwenberghe, ancien maire de Charleroi, qui avait commencé par couvrir ses adjoints au conseil d'administration, a dû démissionner. C'est Elio Di Rupo lui-même, président du PS, qui l'a remplacé. L'article des statuts du PS qui interdit le cumul de ces mandats a été supprimé pour l'occasion.

À Charleroi, un audit de 2001, tombé entre les mains de l'opposition libérale, a été publié... Il révèle des frais de représentation et des notes de restaurant exorbitants, des véhicules personnels hauts de gamme assurés aux frais de la société, de coûteux voyages sans rapport avec les besoins professionnels, des surprimes confortables ne correspondant à aucun travail... Et tout en menant grand train, les échevins (adjoints au maire) imposaient des charges illégales aux locataires pour combler le déficit de la société de logement.

Quant à l'ancien bourgmestre (maire), son cabinet d'avocats était utilisé par la Carolorégienne pour traîner en justice les locataires qui ne payaient pas... La loi ne l'interdit pas, se défend-il !

Neuf autres communes sont touchées par des enquêtes qui ont révélé des pratiques semblables.

Et cela va bien au-delà des échevins et des bourgmestres. À Mons, la commune dont Elio Di Rupo est bourgmestre, un commissaire spécial du gouvernement, président d'une des fédérations du PS, nommé à la tête de la société de logement Toit & Moi en 2003 pour y remettre de l'ordre, est mis en cause par le syndicat socialiste des employés, lui reprochant son salaire net annuel de plus de 90 000 euros, sa voiture de fonction super luxe à 1 920 euros de location mensuelle, sans parler d'autres peccadilles de quelques milliers d'euros annuels. « Qu'on me dise clairement si je suis trop payé, j'irai voir ailleurs ! » a-t-il répondu.

Pendant ce temps, une partie de la population ouvrière wallonne vit dans des logements sociaux dégradés, vétustes,

inconfortables, difficiles à chauffer, souvent dangereux. Les locataires sont confrontés à des sociétés de logement les traitant avec mépris, ignorant leurs requêtes et méprisant bien souvent les lois qui s'appliquent aux propriétaires particuliers.

Ce scandale éclate au beau milieu d'une campagne du gouvernement wallon, impulsée notamment par Di Rupo, justifiant un nouveau plan de subsides d'un milliard d'euros aux entreprises, pompeusement baptisé « plan Marshall pour la Wallonie ».

Les ministres socialistes wal-

lons comptent sur la revente des actions Arcelor détenues par la Région wallonne, et surtout du gel de nombreux budgets sociaux, pour trouver ce milliard dans un budget plus étriqué chaque année et en faire cadeau au patronat qui applaudit l'exploit ! Ces notables socialistes au service des patrons en reprennent les politiques. Ces pratiques ne sont pas limitées au PS. Les autres partis font exactement la même chose. Ce n'est pas une exclusivité belge.

C. T.

Au sommaire de LUTTE DE CLASSE N° 90 (septembre 2005)

<b>-France</b> Petites rivalités et grandes manœuvres électorales	<b>-Italie</b> Préparatifs d'une alternance
<b>-Côte-d'Ivoire</b> La montée des menaces	<b>-Annexe</b> Une correspondance LO-LCR
<b>-Haïti</b> Les classes populaires entre misère et insécurité	<b>Tribune de la Minorité</b> -Front de gauche ou front de lutte ?
<b>-Guadeloupe</b> Réapparition de la xénophobie anti-haïtienne	Prix : 1,50 euro Envoi contre quatre timbres à 0,53 euro

• Indonésie - Octobre 1965

# Cinq cent mille communistes massacrés

Il y a quarante ans, l'Indonésie était le théâtre d'un des plus grands massacres politiques du 20<sup>e</sup> siècle. Le Parti Communiste le plus important du monde hors du camp « socialiste » était anéanti sans une ombre de résistance, aux applaudissements des gouvernements impérialistes. Le bloc dit « socialiste » autour de l'URSS stalinienne garda un silence gêné. La Chine seule éleva quelques protestations, car le Parti Communiste Indonésien (PKI) avait choisi Pékin contre Moscou, dans la querelle sino-soviétique.

Il y eut, en quelques semaines, plus de 500 000 morts. Deux millions de prisonniers furent enfermés pour des années dans des camps de concentration. Des villages entiers furent rayés de la carte : il suffisait pour cela que le chef du village ait appartenu au PKI, ou qu'on ait cru qu'il en faisait partie. Plusieurs vagues de tueries succédèrent encore au grand massacre de 1965. Il y eut aussi pendant des années des procès, qui firent des milliers de morts. En 1990 encore, il y eut des exécutions à ce titre.

Ce bain de sang montrait l'échec de la politique du PKI, une politique nationaliste de soutien à un gouvernement soi-disant progressiste et non aligné.

Car depuis 1951, le PKI s'était mis à la remorque du président nationaliste Sukarno et du Parti National Indonésien (PNI) que celui-ci avait créé en 1927, au lendemain d'une première destruction du PKI par les autorités coloniales hollandaises. Le PKI avait une seconde fois été réduit à presque rien en 1949, par Sukarno cette fois.

Dans le sillage de Sukarno, le PKI connut un succès croissant. Il faisait contrepoids aux forces conservatrices et aux propriétaires terriens, enracinés en particulier dans la communauté musulmane majoritaire dans le pays. Il donnait au président Sukarno une assise dans les syndicats et la classe ouvrière, importante dans les plantations et dans les secteurs du pétrole et du caoutchouc. Il lui permettait aussi de résister aux pressions pro-occidentales de l'armée et d'affirmer sa stature de leader « non aligné ».

La conférence de Bandung en 1955, en Indonésie, en présence de l'Indien Nehru, de l'Égyptien Nasser, du Yougoslave Tito et d'autres leaders du Tiers Monde qui refusaient de s'aligner aussi bien sur Moscou que sur Was-

hington, avait consacré le prestige international de Sukarno. Mais la situation sociale indonésienne était caractérisée par la domination des groupes impérialistes, conservant l'essentiel du pouvoir économique. L'influence du PKI servit à faire patienter les masses affamées et à combattre les menées sécessionnistes qui agitaient de nombreuses îles composant

ce pays. Au lieu d'organiser les luttes des ouvriers et des paysans pauvres, il joua un rôle d'étouffoir et combattit même les grèves paysannes qui éclataient à Java.

En 1957, Sukarno séquestra les biens des compagnies néerlandaises et expulsa 46 000 Hollandais. Puis il nationalisa le pétrole et réalisa un timide début de réforme agraire, récupéra de haute lutte la Nouvelle-Guinée occidentale et s'opposa à la création de la Malaisie sous influence occidentale. Cela suffit au PKI pour s'aligner sur cette politique au nom de l'« anti-impérialisme » et accepter d'entrer au gouvernement.

En 1965, le PKI était à son apogée, revendiquant plus de trois millions de membres (l'Indonésie comptait alors 100 millions d'habitants), sans compter les dix à quinze millions de personnes organisées dans les syndicats, les organisations de jeunesse, les associations diverses qu'il contrôlait. Dès 1955, il avait obtenu 16 % des voix aux élections. Il comptait de nombreux députés, cinq ministres. Mais il jouait le rôle de simple auxiliaire de la politique de Sukarno, en équilibre instable entre l'Ouest et l'Est, entre les grands propriétaires et les petits paysans, entre les forces progressistes et l'armée agitée de multiples complots. Et son sort était plus que jamais lié à celui du régime.

En octobre 1965, l'équilibre se rompit. L'armée mit sur la touche Sukarno, qui resta formellement président jusqu'en 1967, et elle prit le pouvoir. L'occasion fut fournie par une tentative avortée de putsch en faveur de Sukarno, menée par quelques officiers de la garde pré-



Destruction du siège du Parti Communiste à Jakarta, la capitale, après son incendie.

sidentielle. C'était peut-être une simple provocation. En tout cas l'armée, sous la conduite du général Suharto, dénonça une tentative de prise du pouvoir par le PKI. Elle avait l'aide des services secrets américains. Déjà enlisés dans la guerre du Vietnam, les États-Unis s'employaient à combattre partout l'influence des « rouges ».

Et à partir du 8 octobre, ce fut une répression sauvage, menée non seulement par les militaires mais aussi par les associations, organisations de jeunesse, milices et partis musulmans, catholiques, protestants et bouddhistes, unis contre les « athées » et ceux qui se présentaient comme les représentants des pauvres et des exploités. Dans certaines régions, le « travail » était fait avant même l'arrivée des commandos parachutistes. Anesthésiés par des années de collaboration gouvernementale, les membres et sympathisants du PKI, croyant au soutien de Sukarno, se laissaient égorger. Le 18 octobre, le PKI fut officiellement interdit, mais il n'existait déjà plus.

La fin du PKI, et des centaines de milliers d'ouvriers et de paysans qu'il entraîna dans sa chute, n'était pas le résultat d'une politique trop revendicative, trop sensible aux revendications populaires, mais de son alignement derrière un gouvernement bourgeois nationaliste, soi-disant progressiste, qui l'avait utilisé pour neutraliser les révoltes des opprimés.

Vincent GELAS

• Espagne

# Le leurre du nouveau statut de la Catalogne

Le 30 septembre, le Parlement catalan a adopté par 120 voix sur 135 votants un nouveau statut de la Catalogne. Celui-ci modifie sensiblement celui de 1979, puisqu'il prévoit que la Catalogne se définit comme une « nation » et qu'un certain nombre de ses « compétences » seront amplifiées, avec notamment la création d'un Conseil de justice autonome, la reconnaissance de la « position particulière de la Generalitat » (gouvernement catalan) en matière de droit civil, langue, éducation, culture et système institutionnel. Il est également prévu que la Generalitat relève et gère tous les impôts, et « en cède une part à l'État espagnol pour les services que l'État espagnol fournit à la Catalogne et au nom de la solidarité inter-territoriale ».

Ce statut voté par le Parlement catalan ne va toutefois pas entrer en vigueur maintenant, et sûrement pas sous sa forme actuelle. Il est prévu en effet que l'adoption du texte définitif se fasse en trois étapes. Après avoir été adopté par le Parlement catalan, il doit être approuvé par le Parlement espagnol, les Cortès, puis ratifié par référendum par les Catalans eux-mêmes.

Ainsi, après des semaines de débats au Parlement catalan, les Espagnols pourront suivre des semaines d'affrontements aux Cortès avant que n'intervienne le référendum en Catalogne. Et ce même processus ne manquera certainement pas de s'engager demain à propos du Pays Basque, de la Galice, de l'Andalousie.

Ce terrain de la mise en place d'« autonomies » plus larges, sur lequel le Premier ministre socialiste Zapatero s'est engagé et qui capte l'attention de tous les milieux politiques de droite comme de gauche, correspond certes à un problème réel : l'existence de particularismes nationaux vivaces dans certaines régions d'Espagne comme le Pays Basque ou la Catalogne. Mais il correspond aussi à la volonté du gouvernement socialiste de centrer la vie politique du pays sur le problème des revendications nationales et tenter de faire ainsi oublier le chômage, les conditions de travail, la précarité. Il lui permet aussi d'apparaître différent du parti

de droite, le Parti Populaire, qui hurle au « démantèlement de l'Espagne » dès qu'il est question d'autonomie.

Ce n'est pas un hasard si Zapatero a lancé la discussion en Catalogne. Le Parti Socialiste dirige en effet la Catalogne depuis deux ans, allié non seulement avec le PC catalan (le PCC) mais avec Esquerra Republicana Catalana, le parti nationaliste catalan qui a permis aux socialistes de détrôner le parti catalan traditionnel, Convergence et Union, jusque-là majoritaire.

Au Parlement catalan, les nationalistes toutes tendances confondues, unis au PSOE (le Parti Socialiste espagnol) et au PCC, ont voté pour le nouveau statut, isolant le Parti Populaire, de l'ancien président du gouvernement, Aznar, très minoritaire en Catalogne.

Aussitôt, Zapatero a insisté sur deux points : premièrement, c'est le Parlement espagnol qui aura le dernier mot et, deuxièmement, la Constitution espagnole sera respectée de A à Z. Il tient vraiment à montrer que ce qu'il concède, il ne le concède pas sous la pression, mais dans le cadre de la « légalité espagnole ». Il sait que la bourgeoisie espagnole peut parfaitement s'accommoder d'une formule accordant une large autonomie interne à la Catalogne et même à d'autres régions. La forme constitutionnelle de l'État fédéral est une solution qui a fait ses preuves dans suffisamment de pays, des États-Unis à l'Allemagne, pour n'effrayer ni la bourgeoisie espagnole ni la bourgeoisie catalane. Mais il tient à montrer que ce qu'il accordera un nouveau statut à la Catalogne ou à d'autres.

Du côté des patrons espagnols, la seule inquiétude que laissait percer le patron de la CEOE (le Medef espagnol) concernait le marché « intérieur » catalan, qu'il souhaitait ouvert. Quant au dirigeant des patrons catalans, il trouvait le projet de statut excellent. Mais ce qui est « excellent » pour les patrons ne peut pas l'être pour les travailleurs.

Jacques MULLER

• **Connex - Nancy (Meurthe-et-Moselle)**

**En grève depuis le 4 octobre**

La grève des conducteurs de la Connex, l'entreprise privée qui assure les transports urbains du Grand Nancy, a démarré mardi 4 octobre, à l'occasion de la journée nationale interprofessionnelle. La CGT, qui est le principal syndicat, avait alors donné un préavis de grève et lancé la grève reconductible.

Les raisons de mécontentement ne manquent pas. Comme dans toutes les entreprises, il y a le problème des salaires qui, cette année, n'ont été relevés que de 2 %. La CGT demande un réajustement de 8 %, en expliquant que la direction n'applique pas l'accord national qui avait défini une grille, car elle intègre en fait la prime de vacances et la prime de

fin d'année.

La Connex de Nancy est soi-disant en déficit. En fait, maintenant elle reverse centralement 8 % de son chiffre d'affaires. Et les chauffeurs voient bien qu'il y a de l'argent, puisqu'elle est prête à mettre des millions sur la table pour racheter 30 % de la SNCM.

L'ambiance à la Connex est exécrable : les sanctions pleuvent tout particulièrement à l'encontre des conducteurs CGT. Les multiples problèmes du tramway et des bus, et les dangers que la Connex fait courir aux usagers ont été l'objet de nombreux conflits. Le responsable de la CGT a lui-même été licencié il y a quelques mois et la direction essaie de régler ses comptes sur le terrain judiciaire.

Les conducteurs en sont à huit jours de grève. Ils se rassemblent chaque jour devant le dépôt dans une bonne ambiance ; le repas de midi est préparé sur place. Mardi 11 octobre, les grévistes ont réussi à entraîner les conducteurs du tramway, jusque-là à l'écart du mouvement : aucun tram ne circulait dans Nancy.

Pour le moment, le directeur refuse de discuter et se contente de répondre par voie de presse qu'il est prêt à discuter des salaires de... 2006 et il refuse toute levée de sanctions. Mais les travailleurs de la Connex sont déterminés à le faire céder. Ce mercredi 12 octobre, la grève était suivie par 90 % des conducteurs.

Correspondant local

• **Samedi 15 octobre à 14 heures**  
**Place Saint-Augustin à Paris**

**Manifestation nationale des victimes de l'amiante**

Chaque année les victimes de l'amiante se chiffrent par milliers. L'Institut national de la recherche médicale, l'INSERM, a avancé le chiffre de 100 000 morts attendues en France pour toute la période à venir. Tout le monde savait depuis des dizaines d'années les risques mortels encourus avec l'utilisation de l'amiante dans des multiples procédés et des centaines de produits. Et tout le monde sait que ce sont les industriels, avec à leur tête le lobby de l'amiante, qui ont obtenu pendant des années l'appui des pouvoirs publics et des gouvernements, de droite comme de gauche, pour pouvoir continuer à empoisonner leurs salariés et la population, afin de garantir les profits patronaux.

Sur ce scandale social et sanitaire est venu se greffer le scandale judiciaire. Déjà sous Jospin, Martine Aubry était intervenue pour mettre sur pied un fonds d'indemnisation des victimes, dont le but véritable, bien plus que la juste indemnisation des victimes, visait à protéger financièrement et judiciairement les patrons responsables.

Mais cela n'a pas empêché les victimes ou leurs familles, de demander à la justice de juger les coupables de ces véritables assassinats programmés. Si les familles, à force de persévérance, sont arrivées parfois à faire reconnaître devant les tribunaux de la Sécurité sociale la faute de l'employeur, avec des



Une vue de l'usine Amisol de Clermont-Ferrand en 1976 : de l'amiante sans la moindre protection.

indemnités à la clé, jusqu'à aujourd'hui aucune des plaintes pour empoisonnement n'ont permis ne serait-ce qu'un procès.

Soit les instructions judiciaires sont toujours en cours depuis des années ; soit, comme pour les veuves de Dunkerque, la cour d'appel de Douai a déclaré les patrons « coupables mais pas responsables », au nom d'un amendement accepté par le gouvernement Jospin, qui met hors de cause tous les responsables de catastrophes sani-

taires ou industrielles s'ils n'avaient pas eu une intention criminelle délibérée. La cour de cassation devrait se prononcer dans les prochaines semaines sur ce dossier.

C'est face à cette situation que la manifestation du samedi 15 octobre a été organisée, à l'initiative de l'Association nationale des victimes de l'amiante et de tous ceux qui à travers le pays se sentent partie prenante de ce combat.

Lutte Ouvrière sera présente et appelle à y participer.

• **Dans notre courrier**

**Pensions de réversion : des économies sur le dos des veuves et des veufs**

Nous avons reçu d'une lectrice la copie d'une lettre qu'elle a adressée au président de la République et dont elle nous demande de faire mention dans notre presse, pour faire prendre conscience des mesures prises en matière de retraite par le gouvernement Raffarin et qui pénalise aussi les pensions de réversion touchées par les conjoints survivants.

Voici les extraits les plus significatifs de sa lettre :

*« Aujourd'hui encore, après sept années, je pleure le décès de mon mari mort d'une embolie pulmonaire. C'était en 1998. Depuis, j'ai dû trouver un travail pour survivre et j'attendais patiemment mes 55 ans pour bénéficier de la pension de réversion à laquelle j'espérais avoir droit. Je précise que mon mari travaillait depuis l'âge de 16 ans : quarante années de travail, pour quoi ?*

*Dorénavant, la pension de réversion pourra être touchée avant 55 ans. J'étais fort aise, et comme dans « Perrette et le pot au lait », je rêvais déjà aux améliorations possibles dans mon humble demeure... Malheureusement c'était sans compter sur ceux qui veulent faire des économies sur le dos des veuves.*

*Jusque-là, au moment de la liquidation de la pension, le calcul se faisait à partir des trois mois précédant le décès - or à cette époque je ne travaillais pas - et ensuite il n'y avait plus de contrôle de ressources. Aujourd'hui le contrôle de ressources se fait au moment de la liquidation, mais il va y avoir un contrôle annuel des dites ressources et, cerise sur le gâteau, la pension pas encore touchée compte dans le calcul liminaire ! J'en ris jaune...*

*En un mot, je gagne trop d'argent, quand mes ressources annuelles s'élèvent à 19 630,38 euros. Sachant que le plafond pour bénéficier de cette pension de réversion est de 15 828 euros, il faut donc que je perde un peu plus de 3 800 euros en 2005 par rapport à 2004. Aussi, pour toucher les 577 euros de la pension de réversion de mon époux, suis-je contrainte de prendre un congé sans solde de six semaines puis de travailler à temps partiel.*

*De plus je ne peux pas encore recevoir les complémentaires car je n'ai pas 55 ans, il me faut donc attendre décembre 2006. »*

D.L. (Moselle)

Les modifications des règles définissant les conditions d'attribution des pensions de réversion pour les veuves et veufs d'anciens salariés et retraités, commencées au moment de la réforme des retraites imposée par le gouvernement Raffarin en 2003, se sont conclues seulement avec les derniers décrets pris sur ce sujet en décembre 2004.

Pour compléter ce que dénonce notre lectrice, il faut noter que le gouvernement a décidé de limiter la pension de réversion à 54 % du montant de la pension de retraite du conjoint décédé. L'obligation d'être marié pour en avoir le bénéfice a été maintenue, même si la durée de mariage nécessaire a été ramenée à deux ans. Les membres des centaines de milliers de couples vivant maritalement parfois depuis des dizaines d'années n'y ont donc pas droit.

Enfin, si le gouvernement va supprimer progressivement les conditions d'âge pour pouvoir toucher la pension de réversion, il a imposé des plafonds de ressources bas. Pour pouvoir toucher la pension de réversion, le conjoint survivant devra avoir des ressources annuelles inférieures à 2 080 fois le smic horaire, soit 15 828,80 euros au 1<sup>er</sup> janvier 2005. La CGT a estimé que 225 000 d'entre eux devraient perdre le bénéfice de la pension de réversion qu'ils touchaient.

À l'heure des cadeaux royaux aux plus riches, des baisses d'impôts jusqu'au crédit d'impôts, sans parler des aides en tous genres aux entreprises, il est indigne de priver des centaines de milliers de veuves et veufs du droit à toucher une pension de réversion, qui devrait être complète à 100 %, pour tous les couples de travailleurs, mariés ou pas.

• Gaz

# Les prix flambent

Après avoir augmenté de 4 % au 1<sup>er</sup> juillet, et de 2,6 % le 1<sup>er</sup> septembre, le prix du gaz pour les particuliers va encore augmenter le 1<sup>er</sup> novembre. Cela se situe dans le cadre d'une hausse annoncée de 14 % entre le 1<sup>er</sup> juillet 2005 et le 1<sup>er</sup> juillet 2006.

Et cela, nous a-t-on prévenu, « à coût du pétrole constant ». Étant donné l'envolée du prix du brut, il faut donc s'attendre à des hausses plus fortes pour le gaz que ces 14 %. D'ailleurs pour rendre ces augmentations un peu moins sensibles à chaque fois, elles seront plus nombreuses : ce sera tous les trimestres, à partir de 2006, et non plus tous les semestres.

Gaz de France se défend à chaque augmentation en déclarant qu'il doit acheter 95 % de son gaz à l'étranger et que les contrats d'achat gaziers sont indexés sur les cours du pétrole.

C'est exact. Les contrats de Gaz de France avec ses fournisseurs (essentiellement quatre pays : Norvège, Algérie, Russie et Pays-Bas) sont des contrats certes à long terme mais avec des clauses d'indexation sur le pétrole, tout comme le pratiquent la plupart des compagnies gazières de l'Union européenne.

Mais à quels tarifs exactement ? Il faut savoir que des

représentants de la Russie et de l'Algérie, par exemple, se sont plaints que certaines sociétés européennes, et Gaz de France en fait partie, leur achetaient du gaz à bas prix pour le revendre ensuite non à leurs clients habituels, mais à des pays tiers, à des tarifs plus élevés !

Un ministre russe de l'Énergie déplorait, à la veille de l'ouverture du marché de 2004, cette situation où la Russie vendait son gaz « entre 110 et 130 dollars le millier de mètres cubes, alors que les consommateurs finaux européens le paient 300 dollars à leurs fournisseurs ».

Alors il faudrait pouvoir examiner précisément les comptes de Gaz de France et à quels prix il achète.

Rappelons aussi que cette indexation gaz sur pétrole, imposée par les compagnies productrices (ce sont les mêmes sociétés pour les deux produits) est véritablement scandaleuse.

D'une part on prétend, de manière mensongère, que la hausse du pétrole résulte de l'insuffisance de l'offre. C'est déjà faux pour le pétrole : il



reste de 40 à 50 ans de réserve, et on va continuer à découvrir d'autres gisements, même s'il est bien évident qu'un jour ils finiront par être à sec. Mais, d'autre part, c'est encore plus faux pour le gaz dont les réserves excèdent de dix à vingt ans celles du pétrole. Et si pour le pétrole on évoque l'insuffisance du raffinage, lequel est d'ailleurs provoquée par une politique délibérée des « majors », on ne peut en dire autant pour le gaz.

Si le gaz est indexé sur le pétrole, c'est parce qu'une poignée de dirigeants de multinationales en a décidé ainsi.

Là-dessus se greffe la situation de Gaz de France, qui répercute, mais au-delà, les hausses de ses prix d'achat, car Gaz de France doit satisfaire ses nouveaux actionnaires.

Et puis s'il est vrai que Gaz de France, en tant qu'acheteur, doit payer davantage, de son côté le trust TotalFinaElf, à la fois producteur de pétrole et de gaz, engrange des bénéfices somptueux. Alors si on puisait dans les coffres de Total ce que ce trust a gagné sur le gaz (et sur le pétrole) on pourrait y trouver de quoi éviter ces hausses à répétition.

Seulement à force de laisser tout augmenter, gaz, essence, fuel, et demain électricité, nos dirigeants sont peut-être en train de fabriquer un mélange explosif.

André VICTOR



Le méthanier Energy de Gaz de France voguant... vers le pays où les cours du gaz sont les plus intéressants !

## Bénéfices gaziers en expansion

Gaz de France vient d'annoncer ses bénéfices pour le premier semestre 2005 : ils se montent à 1,185 milliard d'euros, en hausse de plus de 13 % par rapport à la même période de l'an dernier.

GDF prévoit un résultat, pour l'ensemble de l'année, supérieur à 1,5 milliard d'euros. Sachant qu'il y

a dix millions d'abonnés, cela représente 150 euros par abonné, soit presque 1 000 francs.

Alors pourquoi faudrait-il augmenter les tarifs ? Au contraire Gaz de France aurait les moyens de les baisser.

Mais GDF, qui vient d'être privatisé et introduit en Bourse,

ne se soucie pas du public mais des actionnaires. Cirelli, son nouveau PDG affirme déjà que les dividendes de 2006 seront supérieurs de 40 % à ceux de 2005. Les tuyaux à pognon des actionnaires ne sont pas de même diamètre que les tuyaux de gaz des usagers !

• Enfants handicapés

# Une loi sans moyens

Une nouvelle loi prévoyant que, comme tous les autres enfants, les handicapés moteurs ou mentaux doivent être inscrits de plein droit dans l'établissement scolaire le plus proche de leur domicile a été adoptée. Cette loi avait été fortement inspirée par les association de handicapés, qui y voyaient un moyen de faire évoluer la situation scandaleuse qui prévaut pour l'instant en la matière.

Sauf que depuis la rentrée scolaire, certains élèves handicapés moteurs ou mentaux arrivent dans les établissements scolaires sans que rien n'ait été prévu pour les accueillir.

Auparavant l'Éducation nationale était juste tenue de « favoriser l'intégration scolaire des handicapés ». Faute de moyens, de locaux adaptés, de personnel qualifié pour s'occuper de ces enfants, ou d'établissements spécialisés, cela se traduisait la plupart du temps par l'obligation pour la famille de se débrouiller toute seule, particulièrement quand il s'agissait des troubles les plus graves, enfants autistes, polyhandicapés, élèves ayant de graves troubles du comportement. Le manque de moyens dans l'enseignement se combinait alors avec celui qui existe dans la santé pour créer des situations inextricables.

L'État vient d'être condamné en vertu de cette nouvelle loi pour avoir refusé l'inscription d'un enfant autiste dans le collège de son quartier dans la région lyonnaise. Condamnation qui met en relief la contradiction entre les principes et la réalité. Car comment aurait pu se faire réellement cette scolarisation ? L'histoire de cet enfant et de sa famille est édifiante. En 2001, le service hospitalier qui s'en occupait jusque-là était restructuré et n'accueillait plus que des adultes. Depuis, l'enfant est entièrement à la charge de sa famille, qui n'a trouvé, pour la soulager une journée par semaine, qu'une halte-garderie pour handicapés. Les établissements spécialisés, avec des médecins, des kinésithérapeutes, des instituteurs spécialisés sont en nombre bien insuffisant. En

Seine-Saint-Denis par exemple, le délai d'attente pour y entrer est au moins d'un an. Et ce sont les enfants les plus lourdement atteints, ceux dont les comportements peuvent s'avérer dangereux pour eux-mêmes et pour leur entourage, qui trouvent le plus difficilement des places. C'est le cas d'une centaine d'enfants du département, et de plus de 10 000 à l'échelle du pays. Les familles qui n'ont pas les moyens financiers de payer certaines écoles privées coûteuses ou un professeur particulier pour s'occuper de leur enfant en viennent ainsi à réclamer l'inscription dans l'établissement scolaire de leur secteur, espérant que les moyens suivront.

Mais malheureusement, l'Éducation nationale n'est pas au rendez-vous. La seule aide que peuvent en effet demander les établissements au ministère, sans être sûrs de l'obtenir, est la présence de personnes précaires et non formées, « auxiliaires de vie scolaire » ou « emplois de vie scolaire », rémunérées au smic et dont les contrats sont la plupart du temps d'un an. Face à la difficulté d'une tâche à laquelle rien ne les a préparés, beaucoup d'entre eux préfèrent rapidement chercher un autre travail.

Dans la réalité, la seule « solution » de l'Éducation nationale est bien souvent de remettre une nouvelle fois l'enfant à ses parents. En langage administratif, cela donne, selon la formule de l'inspecteur d'académie de Seine-Saint-Denis : « *Tout élève a droit à une inscription dans l'école, le collège ou le lycée de son secteur, mais attention, cela ne veut pas forcément dire qu'il y sera scolarisé.* »

Le gouvernement a baptisé sa nouvelle loi « *Pour l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées* ». Il est moins avare de formules pompeuses que de moyens matériels et humains pour que l'éducation des quelques milliers d'enfants les plus difficiles à scolariser ne reste pas à la charge de leurs familles !

Daniel MESCLA

• SNCM - Marseille

# Après trois semaines de grève

Durant toute la première semaine d'octobre, le gouvernement a continué de mener une virulente campagne sur les risques de dépôt de bilan de la SNCM, tout en faisant mine de faire une nouvelle proposition à prendre ou à laisser. Les syndicats FO et CGC-CFE, ainsi que les syndicats d'officiers se sont retirés du mouvement sans que cela n'ait entamé le moral de la majorité qui rejette la privatisation de la compagnie. Mais bien évidemment quand la CGT a fait une proposition identique, mercredi 12 octobre à l'assemblée des sédentaires, cela a été ressenti comme un appel à l'arrêt de la grève.

Lors de leur venue à Marseille du jeudi 6 octobre, les ministres des Transports, Dominique Perben, et de l'Économie, Thierry Breton, ont refusé de négocier, réitérant la menace de dépôt de bilan.

D'autres entreprises continuaient aussi leur grève, la Régie des Transports de Marseille (la RTM), le Port Autonome de Marseille (le PAM). Une manifestation a eu lieu devant la mairie le vendredi 7 octobre, rassemblant des centaines de traminots, des travailleurs de Nestlé, de STMicronics, du PAM, et de la SNCM, dont des matelots qui arrivaient en canots sur le Vieux Port. L'ambiance était chaleureuse.

Durant le week-end, la grève des agents du PAM prenait fin.

En tout début de semaine, lundi 10 octobre donc, 200 grévistes ont distribué des tracts à la Joliette, à la Porte d'Aix, et au tunnel Prado-Carénage. Les encouragements, « *courage, il faut tenir* », « *ne lâchez pas* », étaient nombreux, prouvant aux grévistes que leur lutte est suivie avec une grande sympathie.

Les grévistes se sont à nouveau rassemblés devant la préfecture à 10 heures, tandis que les ministres, de retour à Marseille adoptaient une attitude provocante. Lors de la rencontre avec les syndicalistes, Perben et Breton ont distribué une feuille portant les propositions quasiment inchangées du gouvernement. Ils ont déclaré que c'était ça ou le dépôt de bilan, qu'ils ne discuteraient qu'après la reprise du travail et que leur avion les attendait.

Sur ce, marins et sédentaires réunis sur *le Méditerranée*, ont reconduit la grève avec enthousiasme, leur assemblée s'étant terminée par *l'Internationale*.

Une réunion du Conseil d'administration de la Compagnie s'est tenue, elle aussi, ce même lundi 10 octobre, à laquelle la CGT a décidé de ne pas participer.

Ce jour-là encore, FO a annoncé se contenter des propositions gouvernementales et s'est retirée de la grève. Le représentant de la CGC trouvait, lui aussi, qu'il y avait « *des avancées* » et appelait à la suspension du mouvement. Mais, mardi 11 octobre, lors de



Manifestation commune SNCM, RTM, PAM et Nestlé... sur le Vieux Port, devant la mairie de Marseille.

l'assemblée des sédentaires, l'écrasante majorité des 250 présents a encore voté la continuation de la grève. L'après-midi sur *le Méditerranée* les sédentaires retrouvaient les marins et ils reconduisaient ensemble la grève. Rendez-vous était pris pour informer la population par tract.

Des pages entières du journal *La Provence* et les déclarations du maire ont présenté les grèves comme une catastrophe pour Marseille. Comme si la catastrophe pour Marseille, la Provence et la Corse, ce ne serait pas plutôt les suppressions d'emplois, directes et induites, et la vente des transports publics sur mer comme sur terre, à des sociétés privées ne se préoccupant que de rentabilité au détriment du service public et de la population.

Mercredi 12 octobre, dans

l'après-midi, le secrétaire CGT des sédentaires appelait ceux-ci à reprendre le travail. L'argument principal étant d'éviter le dépôt de bilan prévu pour vendredi. Dans l'assemblée générale houleuse, des grévistes ont crié leur volonté de continuer la grève. La même proposition devrait être faite mercredi soir à l'assemblée des marins, et la décision être prise, jeudi 13, après une nuit de réflexion.

Pourtant face au chantage, les grévistes avaient du poids, d'autant plus qu'ils n'étaient pas seuls et qu'ils avaient la sympathie des travailleurs de Marseille. Ils pouvaient transformer les décrets, règlements et autres articles du code du commerce en ce qu'ils sont : des chiffons de papier. Ceci, d'autant plus qu'une manifestation, prévue samedi 15, promettait d'être importante.

Correspondant LO

## Deuxième semaine de grève pour les traminots de la RTM

Après la journée du 4 octobre, les traminots de Marseille ont continué la grève. Ils refusent la privatisation rampante de la Régie des transports de Marseille, la RTM, régie municipale.

Les grévistes sont en effet décidés à ne pas laisser livrer à un capitaliste la gestion du futur tramway de Marseille dont la construction est financée surtout par des fonds publics. La Communauté urbaine de Marseille Provence Métropole, présidée par J.-C. Gaudin, a décidé d'en confier l'exploitation à un privé, par le biais d'une délégation de service public. C'est la Connex, en partenariat avec la RTM qui en serait chargée au lieu de la seule RTM qui gère actuellement tous les transports en commun de Marseille.

Depuis mercredi 5 octobre, la quasi-totalité des bus ainsi qu'une des deux lignes de métro ne roulent pas, quant aux métros de la seconde ligne, ils sont plutôt rares. Les grévistes ont à cœur de faire le tour des bureaux, des ateliers, des dépôts pour expliquer les raisons de la grève et convaincre les non-grévistes de les rejoindre.

Dernière en date, la manifestation du mardi 11 octobre a rassemblé 500 traminots qui ont bloqué le carrefour du Rond Point du Prado, devant le Parc Chanot où la Communauté urbaine s'était réunie pour échapper aux manifestants de la SNCM. Les CRS étaient évidemment là, nombreux et dotés de tout leur harnachement désormais familier aux yeux des Marseillais.

Le lendemain, la grève a été reconduite avec détermination et des distributions de tracts organisées en ville. Malgré les articles catastrophés de *La Provence* qui décrit le désespoir des lycéens qui ne peuvent aller au lycée, des commerçants qui perdent beaucoup d'argent et des salariés qui endurent les embouteillages, les grévistes sont bien vus de la plus grande partie des Marseillais. Ce sont quand même les traminots qui transportent tous les jours plus de 400 000 usagers et ceux-ci le savent bien.

Correspondant LO

## • La prétendue nouvelle proposition du gouvernement

### 400 suppressions d'emplois et un beau cadeau aux capitalistes

Dans le projet gouvernemental, l'État conserverait 25 % du capital de la SNCM, les salariés en détiendraient 9 %, le fonds d'investissements Butler Capital Partners (BCP) 38 % et la Connex 28 %. La participation de l'État serait provisoire, Butler et la Connex auraient la priorité pour acquérir les actions de l'État... à condition qu'ils le souhaitent ! Car ils peuvent très bien se désengager s'ils jugent que l'entreprise ne leur rapporte pas assez ou s'ils veulent récupérer leur mise augmentée au passage.

Butler et Connex paieraient 35 millions d'euros pour devenir les propriétaires de cette entreprise dont les actifs en valent au moins

500. L'État, lui, verserait 8,75 millions d'euros au capital, 113 millions d'euros pour apurer les pertes de l'entreprise, et financerait le plan de suppressions d'emplois. Quatre cents suppressions d'emplois restent prévues, les ministres affirmant qu'il n'y aurait pas de « *licenciements secs* ». Or la CGT évalue à 230 les membres du personnel susceptibles de bénéficier de départs anticipés. Quel sort alors pour les 170 autres ? D'ailleurs le projet envisage déjà des plans complémentaires : « *Si les conditions de renouvellement de délégation de service public rendaient nécessaire un ajustement supplémentaire des effectifs (...) l'État s'engage à ce que d'éventuels départs*

*s'effectuent aux mêmes conditions (...).* »

Enfin, le projet gouvernemental précise que, si la délégation de service public n'était pas renouvelée en faveur de la SNCM, les capitalistes repreneurs pourraient se retirer, « *l'État resterait aux côtés de l'entre-*

*prise* ».

Dans ces conditions, pourquoi ne pas rester dans le cadre d'une entreprise publique ? Tout simplement pour que les capitalistes puissent faire des bénéfices, si bénéfices il y a.

Correspondant LO

### Histoire de famille

Les grévistes de la SNCM et de la RTM ont pris connaissance de certains liens, discrets mais bien réels, entre les dirigeants. Marc Girardot, le directeur général de la RTM est également au conseil d'administration de la CGMF, la compagnie financière de l'État qui détient 93 % du capital de la SNCM.

Son frère, Paul-Louis Girardot, se trouve à la direction de la Connex-France, cette même Connex qui est pressentie pour gérer la ligne de tramway toute neuve, et pour acquérir pour une bouchée de pain, une partie du capital de la SNCM.

Bref, tout cela reste une affaire de famille capitalistique.

• RENAULT – Flins (Yvelines)

## Villepin préfère les robots aux ouvriers

Le vendredi 7 octobre, Dominique de Villepin et Carlos Ghosn, le PDG de Renault, étaient en balade à l'usine Renault de Flins. Bien que la visite de l'atelier de Tôlerie, qui fabrique la caisse de la Clio III, soit restée secrète jusqu'au dernier moment, les travailleurs auraient pu avoir la puce à l'oreille. En effet, depuis quinze jours, des travaux de nettoyage, voire d'embellissement étaient réalisés. Les cloisons et les portes des bureaux de la direction de Tôlerie étaient même déplacées ! Il s'agissait en fait de permettre le passage de l'aréopage galonné qui devait sans encombre traverser l'atelier ce matin-là.

Le ravalement intérieur et extérieur du bâtiment, le premier depuis vingt ans dans cette partie de l'usine, fut donc entrepris. La chasse à la poussière mobilisa les cadres qui tournaient, un chiffon à la main. Toutes les ferrailles qui traînaient d'ordinaire dangereusement, depuis des mois, autour du bâtiment avaient été évacuées.

Enfin, le jour J dès 6 heures du matin, Aubergenville était quadrillée par les cars de CRS et l'usine était investie par des policiers cynophiles à la recherche

d'explosifs. Pendant la visite-éclair, les portes de l'usine furent bloquées et les accès du bâtiment de Tôlerie interdit par une armée de gardiens et de policiers.

Le patron et le Premier ministre, ne débordant sans doute pas d'enthousiasme à l'idée de rencontrer des travailleurs et d'éventuelles manifestations d'hostilité, ne visitèrent que la partie la plus robotisée de la Tôlerie. Les conditions de travail démentées en production, les suppressions continues de postes et d'emplois, les départs en préretraite CASA de ces dernières années qui n'ont jamais été remplacés par des embauches, le recours massif à des travailleurs intérimaires sur les postes les plus pénibles, auxquels s'ajoute la politique antiouvrière du gouvernement, il y aurait eu de quoi pourtant leur parler du pays. D'autant que, cerise sur le gâteau, la direction de l'usine de Flins venait d'annoncer seulement 200 embauches en CDI, pour, paraît-il, répondre à la demande des clients, alors que pas moins de 2 000 intérimaires sont actuellement en poste, sur les quelque 6 000 emplois que compte l'usine.

Une délégation du syndicat



Quand le Premier ministre se déguise en ouvrier.

CGT a été bloquée par la police avant d'être finalement reçue par un attaché de cabinet du Premier ministre. Ce dernier bâillait tellement pendant l'entrevue que la délégation a quitté les lieux pour le laisser dormir tranquillement. Un résumé symbolique de la façon dont ces messieurs considèrent les travailleurs. Jusqu'à ce qu'ils soient tirés de leur torpeur satisfaite par la colère des travailleurs.

Correspondant LO

• Auchan Grande-Synthe (Nord)

## La vraie vie... des salariés.

Vendredi 7 octobre, plus de 150 employés du magasin Auchan de Grande-Synthe (près de Dunkerque) ont, à l'appel de la CGT, débrayé deux heures et bruyamment manifesté leur mécontentement dans la galerie marchande de l'hypermarché aux cris de « Auchan, nos salaires », « Mulliez, du pognon ». En effet, les salaires sont bas à Auchan. Une caissière gagne seulement 950 euros net avec plus de

trente ans d'ancienneté, pour 35 heures par semaine. Quant aux primes, la direction les supprime. Depuis six mois, elle a réduit la prime trimestrielle « de progrès » à zéro euro. Il est prévu que la prime de Noël subisse le même sort...

La direction n'autorise par ailleurs qu'un retrait de 750 euros sur la prime de participation 2004 alors que dans d'autres entreprises du même groupe, les

salariés peuvent en débloquent l'intégralité. Et cet argent, on en a vraiment besoin.

Auchan, c'est des bas salaires, sans prime, alors que le groupe réalise d'énormes bénéfices et enrichit la famille Mulliez, une des plus grandes fortunes de France. Le ras-le-bol des travailleurs s'est exprimé pour la première fois. Ce ne sera pas la dernière.

Correspondant local

• Coveright – Arches (Vosges)

## Chantage à la fermeture

Une baisse de salaires de 3,3 %, avec un blocage jusqu'en 2008, une flexibilité qui permettrait au patron de faire travailler de 3 à 7 jours par semaine selon les besoins de la production... voilà ce que veut imposer la direction de Coveright à Arches dans les Vosges, une usine de transformation du papier pour la réalisation de sols stratifiés. Un véritable chantage : c'est ça ou la fermeture !

La direction va proposer à chacun des 79 salariés une modification du contrat de travail. Si

les salariés acceptent, une nouvelle machine sera acquise. Autrement dit, le patron demande aux salariés de se cotiser pour payer l'outil de production, un comble !

Dans l'usine, c'est un peu l'abattement, vu le chômage qu'il y a dans les Vosges où les usines textiles n'en finissent pas de licencier. Mais personne n'est dupe. Pendant des années, l'usine – rachetée il y a deux ans par des fonds de pension germano-américains – a toujours connu des hauts et des bas. Mais

en 2004 des bénéfices records ont été réalisés, et ce n'est que depuis quelques mois qu'elle serait déficitaire.

Sur France 3, le directeur justifiait : « Nous avons des coûts de production de 25 à 50 % plus chers que nos concurrents », y compris ceux d'Europe de l'Ouest.

Mais en fait, la seule chose qui coûte cher, ce ne sont pas les salaires mais les profits que les requins de la finance veulent faire sur le travail.

Étienne HOURDIN

• Virgin Grands Boulevards Paris 2<sup>e</sup>

## Quatre travailleurs licenciés arbitrairement !

Quatre employés de la société Virgin, travaillant au magasin « Montmartre », dans le 2<sup>e</sup> arrondissement de Paris, viennent d'être brutalement licenciés par un nouveau responsable, au terme d'une dizaine de jours de mise à pied.

Le dossier de licenciement a été monté à la va-vite. Il évoque une « faute grave », alors que les employés visés n'avaient jamais été l'objet de reproches pour leur comportement ou

CGT, habilité légalement à entrer dans tous les magasins du groupe, a voulu le faire pour obtenir un nouvel entretien avec le responsable du magasin, il a été ceinturé par la sécurité du magasin. En toute illégalité, ces gros bras, aux ordres du responsable en question, voulaient empêcher son entrée. Peine perdue, avec le soutien des présents venus épauler les quatre licenciés, ils ont dû céder et les présents



Protestation devant le magasin.

leur travail (trois d'entre eux ont plusieurs années d'ancienneté), concernant des « menaces », « des insultes », et même « des agressions »... dont il n'y a aucune trace dans un registre produit lors des entretiens préalables. Un des travailleurs licenciés s'est même vu reprocher en septembre d'avoir refusé de travailler... le 1<sup>er</sup> octobre !

Etre licencié pour faute grave cela veut dire se retrouver sans emploi ni indemnités. C'est d'autant plus inadmissible quand il s'agit d'un coup monté !

Les militants CGT du groupe Virgin se sont mobilisés pour faire revenir la direction sur une décision qui semble être le fait d'un nouveau responsable qui fait du zèle. Ils se sont adressés aux salariés et aux clients de ce magasin, ainsi qu'à la population, soutenus par les élus locaux du PCF et des Verts, ainsi que Lutte Ouvrière et la LCR.

Vendredi 7 octobre, à 17 heures, les quatre licenciés, avec à leurs côtés des représentants de la CGT, du PCF, des Verts, de la LCR et de LO, étaient devant le magasin pour distribuer des tracts d'information à la population, et faire signer une pétition.

Quand le délégué syndical

sont entrés et ont manifesté leur soutien dans le magasin aux cris de « non aux licenciements ». La direction locale de Virgin, sûre d'elle, a fait appel à la police mais celle-ci ne s'en est pas mêlée.

L'inspection du travail avait également relevé de nombreux problèmes dans les conditions de travail de ce magasin.

Virgin, qui appartient au groupe Hachette (Lagardère), s'était déjà distinguée en étant la première à se servir de la loi sur le harcèlement moral... pour licencier un délégué du personnel, contre l'avis de l'inspection du travail, mais avec le soutien des ministres Fillon et Borloo. Au début de l'été, Virgin avait été également rappelée à l'ordre sur la façon dont elle s'y prenait avec des travailleurs en grève pour les salaires, dans le 19<sup>e</sup> arrondissement.

En tout cas, la manière forte n'a pas fait baisser la détermination des quatre travailleurs licenciés. Et ils entendent bien continuer d'élargir le soutien à leur cause pour que Virgin remballe ses licenciements. Vendredi 14 octobre, ils appellent à un nouveau rassemblement.

Correspondant local

• Sanofi Aventis – Compiègne

## La dégradation des conditions de travail !

Depuis des années, les travailleurs du groupes Aventis subissent la politique de fusions-acquisitions des grands patrons de l'industrie pharmaceutique. Ceux-ci mettent en avant la nécessité de résister à la concurrence des groupes de ce secteur. Mais, en réalité, il s'agit d'opérations destinées à renchérir la valeur de l'action, pour le plus grand bien des actionnaires, mais pas pour le bien des patients, ni des travailleurs.

L'industrie pharmaceutique est l'une des plus profitables. Ses profits sont garantis par la Sécurité sociale. Mais cet argent ne sert ni à produire des médicaments à des prix abordables pour tous ceux qui en ont besoin (ici comme dans le Tiers Monde), ni à améliorer le sort des travailleurs qui payent les pots cassés de la politique de rachats-acquisitions. La fusion du groupe avec Rhône-Poulenc, par exemple, avait entraîné la disparition de la moitié des sites et de 10 000 emplois.

L'usine de Compiègne (près de 650 salariés) est une des unités de production pharmaceutique de ce trust. Si ce site a été préservé des licenciements, il a vu au fil des années la dégradation des conditions de travail s'intensifier.

La direction a, par exemple, imposé les équipes dans les ateliers, employant aussi bien des hommes que des femmes. Avant même que le Parlement supprime l'interdiction du tra-

vail de nuit des femmes, la direction avait obtenu une dérogation. D'ailleurs, cela faisait déjà longtemps qu'elle n'embauchait plus qu'avec des contrats de travail spécifiant que les horaires étaient soumis aux aléas de la production.

Pour avoir encore plus de flexibilité de la main-d'œuvre, il y a en permanence à l'usine plus d'une centaine de jeunes CDD ou intérimaires, des travailleurs que l'on balade d'une équipe à l'autre au gré des besoins. Et, en cas de nécessité, la direction a recours au travail du samedi et aux heures supplémentaires. Tout cela n'a qu'un seul but : ne pas embaucher.

L'entreprise travaille en flux tendu, à la commande. Le manque de personnel est devenu de plus en plus criant. Et même si les effectifs ne bougent guère, le seul fait que la direction ramène à Compiègne des productions qui se faisaient dans d'autres usines du groupe, ou étaient sous-traitées, rend le travail de plus en plus difficile.

Pour désamorcer la grogne du personnel, aussi bien dans les ateliers que dans les bureaux ou les labos, la direction a promis des embauches, mais celles-ci ne se font qu'au compte-gouttes. Certains travailleurs précaires ont ainsi cinq, six, voire huit ans de boîte avant d'être embauchés.

Les travailleurs doivent donc faire face à cette charge de travail toujours plus importante. La pression est permanente. Le midi, il faut manger avec un lance-pierres et pour l'équipe du soir, il n'y a même pas de restauration ! Les courbes de la production sont affichées dans les secteurs. Coûte que coûte, il faut produire.

Dans tous les services se côtoient des travailleurs aux statuts les plus variés : contrat à durée indéterminée ou déterminée, intérimaires, stagiaires, contrats de qualification ou d'apprentissage, handicapés d'un CAT, sans oublier les différents sous-traitants. Mais tous ces travailleurs ont en commun de travailler pour augmenter les profits des actionnaires : 5,2 milliards d'euros en 2004, et 2005 s'annonce encore plus juteux.

Correspondant LO

• Téléperformance Rhône-Alpes – Lyon

## C'est coupé... par la grève

Téléperformance emploie une centaine de travailleurs (moitié en CDI, moitié en intérim) pour traiter les appels d'une dizaine de grosses entreprises de la région Rhône-Alpes (Renault Trucks, TER SNCF, CGE, Le Progrès, Go Sport, Numéricable)... Les travailleurs de ce centre d'appel de la Part-Dieu à Lyon, les télé-conseillers et une majorité de superviseurs, sont en grève depuis le mercredi 5 octobre. Ils réclament des hausses de salaire de 10 % et l'instauration du treizième mois. Les intérimaires ont eux aussi marqué leur solidarité par des débrayages.

Les prévisions pour l'année 2005 donnent, pour l'ensemble du groupe, un bénéfice de plus de 100 millions d'euros avec un chiffre d'affaires de 1,1 milliard d'euros, en hausse de 30 % par rapport à 2004. En ce qui concerne la filiale Téléperformance Rhône-Alpes, le bénéfice devrait être cette année en hausse de plus de 10 %, alors

qu'il s'élevait déjà à 300 000 euros en 2004.

Actuellement, un télé-conseiller gagne autour de 900 euros net pour 35 heures par semaine et un superviseur avec dix ans d'ancienneté touche 1 100 euros. Ces salaires sont nettement inférieurs à ceux du reste du groupe puisque, lors d'une grève en septembre 2004, d'autres centres d'appels avaient obtenu des augmentations de salaire et en particulier le treizième mois.

Alors, même si la direction a tenté des intimidations en appelant individuellement des grévistes par téléphone ou en menaçant de recourir à des licenciements si l'entreprise perdait des clients, les grévistes restent déterminés. Tous très jeunes, la plu-



part ont moins de 30 ans, ils vivent pour beaucoup leur première lutte collective. L'ambiance est chaleureuse. Installés au pied de la Tour Suisse, un centre d'affaires de la Part-Dieu, ils s'adressent par tracts aux autres employés de la tour. Ils invitent également les automobilistes à témoigner de leur sympathie pour le mouvement en klaxonnant. À entendre le concert permanent qui est donné en bas de ce beau bâtiment, ils ne sont pas seuls à juger les salaires insuffisants

Correspondant LO

• Personnel de service des écoles à Pantin (Seine-Saint-Denis)

## Une mobilisation réussie

Dans les écoles maternelles, des personnels municipaux travaillent avec les enseignants et font le ménage dans les classes. Ce sont les ATSEM et les agents de service. Certains sont embauchés par la mairie de Pantin pour des contrats de trois mois renouvelables, parfois depuis deux ans. Ainsi ils ne peuvent pas profiter de la formation ATSEM qui leur vaudrait un meilleur salaire !

À Pantin, aux Courtilières, un des quartiers les plus défavorisés de la ville, dans une des écoles maternelles, c'est bien souvent trois ou quatre personnes maximum qui sont là au lieu de six, depuis la rentrée. Malgré les appels de la directrice la mairie n'envoie personne. À cause du manque de personnel, le ménage n'est pas toujours fait dans les classes, alors qu'en maternelle les enfants sont souvent par terre ! On met plus de temps à rhabiller les petits après la sieste au détriment d'autres activités. Les activités comme les ateliers peinture avec les enfants sont plus difficiles sans l'aide précieuse de ces personnels.

Le 3 octobre, la colère est montée d'un cran, quand la mairie a annoncé son refus de remplacer le lave-vaisselle tombé en panne. Non seulement le personnel était en sous-effectif, mais on voulait lui augmenter encore sa charge de travail. Le lendemain, tous les enseignants de l'école étaient en grève.

Correspondant LO

• Les Courtilières (Pantin)

## Une expulsion de logement évitée grâce à la solidarité

Depuis plusieurs années la mairie a prévu de démolir dans le quartier des Courtilières une partie de ce qu'on appelle le serpent, sans jamais indiquer comment les gens seront relogés. Maintenant elle commence à faire expulser des familles.

Une de ces expulsions a été évitée grâce au soutien de la directrice et de l'institutrice des enfants de la famille concernée. Des habitants des Courtilières sont aussi venus en nombre, le matin, dans l'appartement de cette famille empêchant ainsi l'expulsion.

Nous avons écrit au maire socialiste lui demandant un rendez-vous le 6 octobre pour évoquer ce problème. Et c'est à une vingtaine, enseignants de l'école, représentants CGT du personnel communal, parents d'élèves des Courtilières et une ATSEM que nous nous sommes rendus à la mairie le jour dit.

C'est le directeur du cabinet du maire qui nous a reçus, pas le maire. Il a pris note de nos revendications : remplacer les agents absents et le lave-vaisselle. Tout le monde est intervenu pour lui faire comprendre la situation inadmissible. À la fin de l'entretien, il disait « nous avoir compris » et nous promettait une personne dès le lendemain. Ainsi que la venue d'un responsable de la mairie.

Or le lendemain, il n'y avait personne ! Nous avons alors tous refusé de faire classe. Au bout d'une heure et demie, le responsable de la mairie est arrivé, désagréablement surpris du nombre de personnes qui l'attendaient, surtout d'avoir été contraint de s'expliquer devant tout le monde et non en petit comité comme il croyait pouvoir l'exiger. Après une visite de l'école, où les parents ne se sont pas gênés pour lui montrer la saleté, nous avons obtenu un nouveau lave-vaisselle, une personne en remplacement pour toute la semaine prochaine et un grand lavage de l'école le lendemain.

Correspondant LO

Correspondant local

## • Ceuta et Melilla

# Chasse à l'homme contre les immigrants

La liste des victimes parmi les candidats à l'émigration en Europe a continué à s'allonger ces derniers jours, lors des tentatives d'assaut désespérées pour franchir les barrières des enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla en Afrique. L'Espagne et le Maroc, avec le soutien hypocrite de l'Union européenne, utilisent les pires moyens pour refouler les émigrants et décourager ceux qui attendent de les imiter.

L'Espagne expulse désormais vers le Maroc ceux qui réussissent à pénétrer dans Ceuta et Melilla, alors qu'elle sait que le Maroc refuse de les recevoir sur son sol et affrète des charters pour les renvoyer dans leurs pays d'origine.

L'Union européenne voudrait convaincre à coups de subventions les deux pays vers lesquels les émigrants africains confluent, le Maroc et la Libye, de faire eux-mêmes barrage. Et tant bien que mal, ces deux pays d'Afrique jouent ce rôle de chiens de garde. D'autant plus facilement et sans le moindre état d'âme que leurs dirigeants jouent déjà le rôle de geôliers pour leurs



Menottés, des immigrants noirs sont expulsés vers le Sud du Maroc.

propres peuples. D'ailleurs, le régime marocain sans scrupule, sans pitié, a montré qu'il était capable du pire, en expulsant des hommes et des femmes sans vivres, sans eau, dans des zones désertiques. Quant à la Libye, autre point de passage pour l'Europe, Sarkozy vient de lui proposer une aide policière supplémentaire pour traquer les

émigrants.

L'Union européenne parle d'un « plan Marshall » pour le développement de l'Afrique, en référence à l'aide américaine fournie pour relancer l'économie européenne aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale. Mais en attendant, elle entreprend une véritable guerre contre ces hommes, ces femmes, réduits aux

dernières extrémités pour survivre.

On avait beau savoir que ce monde des riches est sans pitié, même pour ceux qui sont à la recherche de quelques miettes tombées de leur table, on est malgré tout encore bouleversé et révolté par ces images qui nous arrivent d'outre-Méditerranée.

Michel ROCCO

## Les pays « riches » recueillent ce qu'ils ont semé

Les millions d'Africains qui sont prêts à tout pour immigrer en Europe fuient la misère et les guerres qui touchent leur pays. Mais cette situation à laquelle ils veulent échapper n'est pas née de rien. Elle découle de décennies, voire de plusieurs siècles de domination coloniale.

Si l'Afrique demeure ce continent pauvre, si l'espérance de vie à la naissance et le taux d'alphabétisation des adultes sont restés si bas, quand ils n'ont pas régressé, c'est parce que la colonisation, prétendument civilisatrice, n'a rien amélioré mais qu'elle a pillé les pays qu'elle dominait. Dans la liste des pays que l'on nomme pudiquement, dans le jargon des économistes, les pays les moins avancés (PMA), des États d'Afrique noire, dont sont originaires les émigrants de Ceuta et de Melilla, en sont l'illustration.

À une situation désastreuse sur les plans alimentaire, de l'hygiène et de l'éducation, s'ajoutent les conséquences des guerres qui secouent plusieurs de ces États, telle celle de Côte-d'Ivoire. Nombre des migrants qui tentent de franchir les détroits de Gibraltar ou de Sicile sont originaires de ces pays.

Les pays européens de l'Ouest, la France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne,

la Belgique, l'Espagne, le Portugal portent une responsabilité directe dans ce que sont devenus ces pays et leurs peuples.

Toutes, à un titre ou à un autre, elles ont saigné l'Afrique en organisant la traite négrière. À partir du XIX<sup>e</sup> siècle, elles se partagèrent le continent, la France et la Grande-Bretagne s'y taillant d'immenses empires coloniaux. Quoi qu'en disent aujourd'hui ceux qui veulent faire de l'histoire de la colonisation un conte de fées, celle-ci fut catastrophique pour ces peuples.

La « civilisation » que prétendaient implanter en Afrique les grandes puissances européennes fut synonyme de travail forcé et d'exploitation intensive des richesses minières et agricoles de ces pays qui enrichirent les métropoles coloniales. Les quelques routes et voies ferrées qu'elles construisirent, les ports qu'elles installèrent, le furent uniquement en fonction des besoins nécessaires pour exploiter et transférer les richesses pillées vers l'Europe.

Les indépendances accordées par les métropoles impérialistes, parfois après s'être embourbées dans des guerres coloniales, ne changèrent rien à ces réalités, en particulier dans les ex-colonies françaises. La situation fut même aggravée par la création à l'initiative de

l'ex-colonisateur d'une multitude d'États, ce qui lui permit de mieux contrôler ces bouts



d'Afrique morcelés. L'exploitation des ressources fut ainsi prolongée. Pour défendre leur domination, les puissances impérialistes rivales n'hésitèrent pas à entretenir des guerres civiles dites « ethniques » pour régler leurs différends par Africains interposés.

Les difficultés actuelles auxquelles sont aujourd'hui confrontées les puissances européennes pour contrôler les frontières méridionales de leur monde protégé sont le produit de cette histoire. On entend tel ou tel des représentants actuels de ces pays civilisés, modernes, riches, déclarer que leur pays ne peut accueillir toute la misère du monde. Mais cette misère, ce sont leurs prédécesseurs qui l'ont créée.

En venant frapper aux portes de ceux qui les ont affamés, au-delà même de l'urgence de les aider, ils ne font que réclamer une partie, bien faible, de ce qu'on leur a volé.

Michel ROCCO

## Les cachots de la honte

Le commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, qui a visité les prisons de 32 pays européens, a entre autres dénoncé les conditions du dépôt installé sous le Palais de justice de Paris. « Je n'ai jamais vu de prison pire que celle-là » a-t-il déclaré, scandalisé par l'insalubrité de ces lieux où s'entassent les étrangers en situation irrégulière et les prévenus. Cela fait des années que l'on connaît ce scandale, mais rien n'a été fait.

En surface, la justice a son palais. En sous-sol, elle conserve ses cachots de la honte.

En surface, la justice a son palais. En sous-sol, elle conserve ses cachots de la honte.

## Dieu avance masqué derrière les manchots

Aux États-Unis, *La Marche de l'empereur*, le film documentaire sur les manchots de l'Antarctique, fait un tabac. Il a déjà permis d'engranger près de 70 millions de dollars et a ainsi conquis la première place au box office des recettes des films français. Pour ses magnifiques images d'étendues glacées ? Pour l'allure rigolote de ces drôles d'oiseaux redressés aux ailes transformées en nageoires ? Probablement. Mais aussi parce que les ligues évangéliques ont fait au film une publicité sans pareille auprès de leurs ouailles.

Pour ces intégristes de la chrétienté, les manchots que l'on voit dans le film protéger leur descendance contre les frimas polaires extrêmes seraient un modèle des vertus de la procréation. Les mâles qui couvent, seuls, les œufs pendant deux mois seraient un exemple envoyé par le ciel aux hommes, et l'acharnement à maintenir les petits en vie en serait un pour les femmes qui recourent à l'interruption volontaire de grossesse. Et, pour tous, les manchots seraient donc l'archétype des vertus de la monogamie.

Sauf que, dans la réalité, ces drôles d'oiseaux changent de partenaire à chaque saison. Pire, dans les zoos, les mâles se font entre eux des mamours qui n'ont pas grand-chose à voir avec les nécessités de la reproduction. Et, qui plus est, dans un zoo en Allemagne, il n'y a rien eu à faire pour intéresser un groupe de mâles manchots à quelques superbes femelles qu'on venait d'introduire auprès d'eux.

Il n'empêche. *La Marche de l'empereur* est aujourd'hui docement utilisée par les créationnistes américains. Depuis des dizaines d'années, ceux-ci intentent régulièrement des procès pour que, dans les écoles, leurs illuminations bibliques soient présentées au même titre que les faits qui attestent de l'évolution de la vie et des espèces. Aujourd'hui ils continuent, avec pour seule nouveauté qu'ils ne parlent plus d'un dieu mais d'un « *dessein intelligent* ». Pour eux, le film à succès où les manchots « *parviennent à se reproduire dans l'hostilité de l'Antarctique est bien la preuve qu'une force supérieure, un dessein intelligent, existe et que tout cela ne peut être le fruit du hasard de l'évolution* ».

Et d'ailleurs, si les manchots n'ont pas de nœud papillon, c'est sans doute une bonté du dessein intelligent afin que les créationnistes ne puissent les confondre avec des maîtres... d'autel !

Sophie GARGAN